

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Octobre 1904, Départs pour GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1904. Includes sub-tables for 'ADMINISTRATION' and 'BUREAU DE RÉDACTION'.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— VENDREDI 27 JANVIER 1905 —

La Chaux-de-Fonds

Groupes d'épargne
Groupe d'épargne l'Épi. — Vendredi 27 janvier, à 8 1/2 h. du soir: Assemblée générale ordinaire.

— SAMEDI 28 JANVIER 1905 —

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Musique de la Ville. — Répétition à 8 1/4 h.

UN APOTRE RUSSE

LÉON TOLSTOÏ

Les événements de Russie causent chez tous les peuples un mouvement d'horreur et de pitié, écrit Jean Frollo dans le «Petit Parisien».

Mais l'on ne sait pas encore ce que pense de cette révolution le plus grand romancier russe, l'homme de génie qui préside aux destinées intellectuelles de son pays.

La physionomie du grand écrivain russe, popularisée par la gravure, est connue en France. J'ai là, sous les yeux, une gravure le représentant: une barbe de neige tombe sur sa blouse entr'ouverte; ses yeux noirs, d'une expression admirable, éclairent un front large et volontaire.

Un écrivain, M. Georges Bourdon, qui s'était rendu auprès du maître russe, a publié le récit de sa visite et de leurs entretiens. C'est une sorte de consultation morale donnée par un apôtre à l'éloquence familière et rude, pareille à celle de saint Paul.

curiosité d'oisif, mais par une affection, une dilection particulières et afin de connaître l'avis du penseur sur les redoutables questions qui se posent devant la conscience moderne.

Il n'est pas d'existence plus belle, d'une harmonie plus simple que l'existence de Léon Tolstoï. Issu d'une famille aristocratique, il débute, comme tout jeune seigneur, par une vie de plaisirs.

Celle-ci vit comme elle l'entend, car l'écrivain n'a jamais obligé quelqu'un à suivre ses idées; il demande avant tout une libre adhésion de la conscience; sa femme tient sa place dans le monde, a conservé ses habitudes d'élégance.

La bonté de Tolstoï, bien que rude, est infinie; mais c'est une bonté agissante qui ne se laisse pas attendrir, qui haït l'oisiveté et l'engourdissement de l'âme.

Des paysans ayant à plusieurs reprises volé du bois dans la propriété de Tolstoï, sa femme, à qui l'écrivain avait fait don de tous ses biens, rédigea une plainte contre les délinquants, sans avertir son mari.

Ceux-ci avouèrent en sanglotant leurs méfaits et prétendirent qu'ils avaient le droit d'agir ainsi.

— Comment! fit le magistrat, vous aviez le droit de voler les arbres du comte Tolstoï?

Ils racontèrent au juge qu'ayant été surpris un jour par l'écrivain en train de le voler, celui-ci, devant l'aveu de leur misère, avait dit simplement: «C'est bien, pauvres gens, faites comme si je ne vous avais pas vus».

Les écrits de Léon Tolstoï ont exercé sur le monde entier une influence considérable, et l'on put s'en rendre compte, il y a deux ans, lorsqu'une cruelle maladie faillit l'emporter.

Jamais peut-être, le monde ne vit plus grand laborieux que ce vieillard; à soixante-quinze ans, il travaille chaque jour, aux mêmes heures, avec une opiniâtreté joyeuse.

ce moment, sous le coup d'une poussée furieuse, elle s'apaise, dans son impatience de libertés, tout son passé, à la fois barbare et despotique.

JEAN FROLLO.

Que deviennent les vieux ministres?

Le pauvre fou de Jules Jouy se demandait autrefois ce que deviennent les vieilles lunes.

Nous avons recherché, quant à nous, ce que deviennent les vieux ministres français.

M. Decrais se livre, en Gironde, à ses deux passions: la bibliophilie et la chasse aux insectes. Ses collections de livres et de papillons sont, paraît-il, tout à fait remarquables.

M. Millerand — qui le croirait? — fait de la cuisine dans l'intimité. Personne, à vrai dire, ne l'a jamais surpris dans l'exercice de ces fonctions peu reluisantes.

M. le général de Gallifet cultive l'élevage des tourterelles et la haine farouche des reporters. De lui cette histoire que nous croyons inédite et où se révèle le caractère tout de primesaut de l'ancien collaborateur de M. Waldeck-Rousseau.

Un soir, le reporter d'une agence parisienne d'informations appelle le général au téléphone.

— Allô! Allô! C'est vous, Monsieur le général de Gallifet?

— Oui. Qu'est-ce que vous voulez?

— Votre opinion sur les affaires religieuses de Bretagne!

Une demi-minute de silence. Puis le reporter entena dans l'appareil un bruit étrange assez semblable à un borborygme.

Il raccroche le récepteur, pensant que son interlocuteur se trouve subitement malade. La vérité était autre. Plutôt que de répondre zut, comme il le fit à un rédacteur de mes amis, le général avait préféré charger sa tourterelle du soin de confier au reporter son sentiment sur les affaires religieuses de Bretagne.

M. Léon Bourgeois aime la famille. Il évite le monde, mais reçoit volontiers à sa table des artistes peintres en compagnie desquels il abuse de la cigarette.

M. Mesureur dirige l'Assistance publique. Belle fin pour un ancien ministre! M. Hanotaux rédige à prix d'or des articles pour les revues.

Vous voyez que, même dégoûtés, les vieux ministres ont encore des ressources!

JEAN DE GAILLON.

UN DRAME NOCTURNE dans le canton des Grisons

Le château de Rietberg, près d'Almens, dans la vallée de Domleschg, est connu dans l'histoire par le drame qui s'y déroula en 1621 et au cours duquel le patriote grison Jørg Jenatsch tua Pompée Planta.

La ferme du château vient à son tour d'avoir l'autre soir sa tragédie. Mme Frigg, la fermière, une jeune femme de trente ans qui, depuis la mort de son mari, exploite seule la propriété, s'était mise au lit. Son enfant, un

garçonnet de 5 ans, dormait dans une chambre atténuante.

Mme Frigg allait à son tour goûter un peu de repos après une pénible journée de travail lorsque soudain elle entend heurter à la porte d'entrée.

Mais à peine a-t-elle tourné la clef dans la serrure que la porte s'ouvre violemment. Aussitôt Mme Frigg, qui n'était vêtue que d'une chemise, se voit empoignée par un grand diable barbu qui, pour l'empêcher de crier, lui enfonce le goulot d'une bouteille dans la bouche.

Pendant ce temps, un autre individu fouillait les meubles et s'emparait d'une somme de 280 fr., de divers objets, tels que vêtements, étoffes, aliments. Leur coup fait, les deux brigands prirent la fuite, non sans poignarder un des chiens de garde, qui s'était mis à l'obstacle sur leur passage.

Pendant un long moment, Mme Frigg demeura étendue sans connaissance sur le plancher. Quand enfin elle reprit ses sens, elle éveilla son enfant, qui heureusement n'avait rien entendu, et le chargea d'aller appeler un garçon de ferme, qui dormait à l'écurie. Lorsque ce dernier arriva sur les lieux, Mme Frigg, prise d'un accès de folie, s'était enfuie en chemise dans les champs.

Cette triste affaire devait avoir un épilogue plus douloureux encore.

Mme Frigg, qui n'était veuve que depuis le mois de juin 1904, éprouva un tel saisissement à la suite des faits ci-dessus relatés qu'elle exprima à maintes reprises le désir d'en finir avec la vie.

Ce triste événement a plongé les habitants du pays dans une profonde consternation. Si les auteurs de ce lâche attentat sont pris, ils passeront sûrement un mauvais quart d'heure. Malheureusement, la justice ne possède aucun indice permettant de retrouver leurs traces.

Nouvelles étrangères

BELGIQUE

Affreux drame du patinage.

On télégraphie de Rupesmonde que des écôliers, auxquels cependant on avait bien recommandé de ne pas s'attarder en route, comment l'imprudence, à la sortie de l'école, de s'aventurer sur la glace qui recouvre un bassin.

Quelques personnes, attirées par les cris désespérés des pauvres enfants, accoururent et jetèrent un énorme tronc d'arbre sur la glace, auquel les infortunés réussirent à se cramponner; mais, considérant le peu d'épaisseur et, par suite la faible résistance de la glace, personne n'osa se porter à leur secours.

Au bout d'une demi-heure le plus jeune lâcha prise et disparut sous l'eau devant les yeux terrifiés de son frère aîné, qui, se cramponnant avec l'énergie du désespoir, réussit à se maintenir à la surface.

Détail navrant: la mère des deux victimes assistait da la rive, à ce drame épouvantable; plusieurs fois, elle voulut s'élaner sur la glace, mais les témoins de cette scène réussirent à l'en empêcher!

Pour fr. 4.25

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'an 30 juin 1905, franco dans toute la Suisse.

Pour fr. 9.25

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1905, franco dans toute la Suisse.

Les nouveaux abonnés obtiendront **gratuitement**, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de notre émuovant feuillet en cours de publication dans la **Lecture des familles**

Le Marquis de Valcor

par DANIEL LESUEUR

Feuille officielle suisse du Commerce

Bureau de la Chaux-de-Fonds

La maison « Grumbach et Cie », à la Chaux-de-Fonds, donne procuration à René Grumbach, de la Chaux-de-Fonds, y domicilié.

La société en nom collectif « Maier et Schlageter », à la Chaux-de-Fonds, est dissoute depuis le 1er janvier 1905 et la raison est radiée.

Le chef de la maison « O. Schlageter », à la Chaux-de-Fonds, est Otto Schlageter, de Men-

zenschwand (grand-duché de Bade), domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce: Fabrication et commerce d'horlogerie. Bureaux: 43, rue Numa-Droz.

La raison « P. Debrot », à la Chaux-de-Fonds, est éteinte ensuite de renonciation du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la nouvelle maison « Paul Debrot fils ».

Le chef de la maison « Paul Debrot fils », à la Chaux-de-Fonds, est Paul Debrot fils, de Brot, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce: Achat, vente et fabrication d'horlogerie. Bureaux: 24, rue Jaquet Droz. Cette maison a repris l'actif et le passif de la maison « P. Debrot », radiée.

Isaac Ditesheim s'est retiré de la société en nom collectif « I. Ditesheim et frère et Cie », à la Chaux-de-Fonds; cette raison est radiée.

Les autres associés Aaron Ditesheim, Ernest Jeanneret, Emile Cucuel, Ali Vuille, Georges Guermann et Emile Piroué, de la Chaux-de-Fonds, y domicilié, qui entre comme nouveau associé, continuent entre eux cette société en nom collectif sous la raison sociale « Aaron Ditesheim et Cie ». L'associé Aaron Ditesheim a seul la signature sociale.

La raison « François Riva », à la Chaux-de-Fonds, est éteinte ensuite de renonciation du titulaire.

François Riva, de la Chaux-de-Fonds par agrégation, et son fils Antoine Riva, de Germignaga (Italie), les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale « François Riva et fils », une société en nom collectif commencée le 1er janvier 1905. Genre de commerce:

Entrepreneurs-constructeurs Bureaux: 22, rue des Terreaux.

La raison « Th. Picard », à la Chaux-de-Fonds, est radiée ensuite du décès du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la nouvelle maison « Th. Picard fils », à la Chaux-de-Fonds.

Le chef de la maison « Th. Picard fils », à la Chaux-de-Fonds, est Alphonse-Michel Picard, de la Chaux-de-Fonds, y domicilié. Genre de commerce: Fabrication d'horlogerie. Bureaux: 8, rue du Parc. Cette maison a repris l'actif et le passif de la maison « Th. Picard » radiée.

La maison « Th. Picard fils », à la Chaux-de-Fonds, donne procuration à Charles-Bernard Picard, de la Chaux-de-Fonds, y domicilié.

SOMMAIRES

Les Annales politiques et littéraires. — Paris, 15, rue Saint Georges. Abonnements: Colonies et Union postale: 12 fr. 50 par an. — Spécimens gratuits et Abonnements à la librairie Payot et Cie, à Lausanne.

Sommaire du 22 janvier 1905:

Texte: Notes de la Semaine: Le Testament, par Bonhomme Chrysale — Petits Pamphlets: Apologie de la Légion d'Honneur, par Emile Bergerat — Etudes et Croquis: Les Gendarmes, par Georges d'Esparbes — Tableaux Parisiens: Le Dîner Molière, par Adolphe Brisson — Echos de Paris, par Sergines — Le Livre du Jour: L'Indo-Chine Française, par Paul Doumer — Poésies, par Camille Saint-Saëns, Henri de Régnier et Louise d'Assche — Causerie Théâtrale: Le « Petit »; la « Conversion d'Alceste »; Anniversaire de Molière, par Jean Thouvenin — La « Conversion d'Alceste », par

Georges Courteline — Musique: « Hélène »; « Xavière », par Albert Deyrolles — Pages oubliées: La Croix-Rouge, par Emilia Pardo-Bazan; L'art de former un ministère, par Adolphe Rarr — Revue des Livres: Miscellanées, par Georges Derville — Mouvement scientifique: Gilets en papier; Un nuage électrisé; A travers l'Himalaya; Les serpents dans les œufs — Mal d'autrui n'est que songe (roman), par Paul Bourget.

Gravures: Mme Loubet recevant une lettre de son fils — Souvenirs de l'Indo-Chine française (six photographies); Portrait de M. Paul Doumer — La « Conversion d'Alceste »; le « Petit »; Portraits de MM. Georges Courteline et Alban de Polhes. Musique: « Moscovite », mazurka pour piano, par Emile Pessard.

Si les deux premiers paragraphes vous intéressent, vous et les vôtres, vous serez bien plus intéressés par les troisième et quatrième.

Symptômes. Sang pauvre, éruptions sur tout le corps, manque d'appétit, diarrhée, vomissements.

Cause. SCROFULE.

Remède. L'Emulsion Scott.

Preuve. « J'ai été vite convaincu que l'Emulsion Scott est des plus efficaces, et après en avoir fait usage pendant un mois, mon fils fut rétabli complètement, son appétit revint, et il engraisa. Aujourd'hui, c'est un garçon fort et bien portant. » Extrait d'une lettre de Mme Rindlisbacher, de Kirchberg (canton de Berne). Exigez toujours la marque Marque de de fabrique, sinon vous ne vous guéririez pas.



Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres-poste à Messieurs Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes. le 27 Janv. 1905.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/100 de commission, de papier bancaire sur

	Esc.	Cours
France.		
Chèque Paris	100	301/2
Court et petits effets longs.	8	100 7/8
2 mois accept. françaises.	3	100 3/8
3 mois minimum 3000 fr.	3	100 4/8
Chèque		
Court et petits effets longs.	8	25 1/9
2 mois acceptat. anglaises	3	25 2/9
3 mois minimum L. 100	3	25 2/9
Chèque Berlin, Francfort	6	123 3/8
Court et petits effets longs.	4	123 3/8
2 mois acceptat. allemandes	4	123 3/8
3 mois minimum M. 3000	4	123 3/8
Chèque Gènes, Milan, Turin	5	100 227/2
Court et petits effets longs.	5	100 227/2
3 mois, 4 chiffres	5	100 331/2
3 mois, 4 chiffres	5	100 0
Chèque Bruxelles, Anvers	31/2	100 087/2
2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3	100 127/2
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	31/2	100 087/2
Chèque et court	31/2	208 7/8
2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	3	203 7/8
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	31/2	208 7/8
Chèque et court	31/2	100 90
Petits effets longs	31/2	104 90
2 à 3 mois, 4 chiffres	31/2	104 90
New-York Chèque	41/2	6 1/8
SWISSE Jusqu'à 4 mois	41/2	6 1/8
Billets de banque français		100 31/2
allemands		123 3/8
russe		2 6/8
autrichiens		104 85
anglais		25 207/8
italiens		100 187/2
Napoliens d'or		100 30
Souverains anglais		25 1/8
Pièces de 20 mark		24 06

anese. Faute d'emploi, à vendre une anese.	1005-1
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.	

Dès 1888, succès toujours croissant, du plus ancien Corricide du Pays. 11175-25

Le meilleur remède contre les cors aux pieds, durillons, etc., d'une efficacité sûre, c'est le

Corricide de la Pharmacie Parel

Vente: 60 cent. le flacon, envoyé franco contre 75 cent. en timbres-poste par la

Pharmacie Moderne, Chaux-de-Fonds

Nombreux témoignages spontanés: « J'ai pu me convaincre par expérience de son efficacité et je me fais un devoir de le recommander à toute personne qui souffre de ces infirmités. » 25 Mars 1902.

A. D., à L.

Société Fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION

Le Cours de Danse gratuit

aura lieu cette année, au local de la société, Brasserie Laubscher, rue de la Serre 12 1er étage, les lundis et jeudis soir à partir du 30 Janvier. Invitation cordiale à tous. 718-2 H 218 C LE COMITÉ.

A LOUER

pour fin Avril, un PETIT LOGEMENT composé d'une ou deux chambres avec cuisine et dépendances. — S'adr. à l'Imprimerie Moderne Fritz Mettler-Wyss, rue de la Paix 71. A la même adresse, on demande un JEUNE GARÇON pour faire les commissions entre ses heures d'école. 992-2

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES en tous genres et couleurs. IMPRIMERIE COURVOISIER.



BIERE d'Exportation

Première Qualité

en fûts et en bouteilles

* Façon *

MUNICH ET PILSEN

Livraison franco à domicile

7710-29 à partir de 10 bouteilles

Usine modèle

— Installation frigorifique —

TÉLÉPHONE

BRASSERIE de la COMÈTE

ULRICH frères

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

12 Rue de la Balance J. SCHMIDIGER Rue de la Balance 12

GROS VEAU, à 70 c. le demi-kilo.

Lard fumé bien maigre à 85 c. et 90 c. le demi-kilo

Lard gras à fondre à 65 c. le demi-kilo

Tous les samedis LAPINS frais

SE RECOMMANDE.

A la même adresse à louer pour de suite ou à l'époque deux beaux logements, premier étage, situés au soleil, rue de l'Hôtel-de-Ville 56, deux chambres, une cuisine, prix 30 fr. par mois. Un pignon de deux chambres, une cuisine, prix 26 fr. 25.

54 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

L'AUTRE ROUTE

PAR

C. NISSON

Si René s'était trouvé là, elle aurait éprouvé un soulagement à parler avec lui de ses espoirs et de ses craintes: en cherchant à l'encourager, elle se serait rassurée elle-même, mais elle se sentait seule et abandonnée dans cette chambre inconnue, en face du calme confiant de Lina. Elle essaya d'écrire une longue lettre à son oncle, mais, dès la seconde page, la plume lui tomba des doigts. Elle s'assit alors en face du lit blanc où s'endormait la petite infirme, et, en dépit de l'agitation et du trouble aigu de son esprit, elle sentit peu à peu un engourdissement paralyser ses membres, sceler ensemble ses mains jointes et ralentir la prière sur ses lèvres.

Il était midi passé quand elle se réveilla. Le docteur souriant la regardait en causant avec Lina toujours couchée.

— Vous avez fait un bon sommeil, mais, en dépit du proverbe, cela ne vous dispensera pas de déjeuner. Je vais vous faire servir ici, n'est-ce pas? Moi, je vais retrouver des collègues. Je reviendrai dans une heure. Bon appétit. Je disais à mademoiselle Lina de ne pas se lever; elle déjeunera dans son lit, je le préfère. Malgré tout, c'est fatigant pour elle une nuit de chemin de fer, et il ne faut pas qu'elle présente des yeux cernés et des

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Levy, éditeurs Paris.

lèvres pâlies aux visites que je lui amènerai.

— Quand? demanda vivement Suzanne en le suivant jusqu'à la porte.

— Je ne sais encore, songez que j'ai à peine entrevu mes collègues. Ne vous préoccupez donc pas, ajoutez-t-il tout bas. Vous êtes moins raisonnable qu'elle... Je vois bien que vous vous affolez comme une enfant.

Il sortit, laissant ce dernier mot dans l'oreille de la jeune femme... René aussi l'appelait une enfant et mettait, dans ces mots, une grave tendresse indulgente et protectrice dont elle appréciait la douceur à présent qu'elle en était privée. Non, vraiment, jamais elle n'aurait cru que son mari, d'un abord si froid, si réservé, si indécis, lui fût cependant un tel appui et comme la force cachée qui active toutes les énergies; elle sentait loin de lui pourtant se fonder son courage, sa belle résolution hardie et volontaire.

Ce fut Lina qui lui vint en aide.

— Alors, nous allons faire la dinette, maman Suzie? demanda-t-elle gaiement en se redressant contre ses coussins.

Était-ce de sa part force d'âme ou insouciance? L'une ou l'autre semblait inadmissible à la jeune femme qui en avait, en l'admirant, cette paix joyeuse. Elle fit un effort énorme pour s'y associer et se rendit compte qu'elle n'y parvenait pas; heureusement, la sérénité de Lina était inaltérable. Elle était contente de revoir Paris, rappelait ses souvenirs d'enfant, les promenades aux Champs-Élysées, au Jardin d'acclimatation, les éléphants, la voiture aux chèvres, les beaux perroquets multicolores; elle parlait, parlait, dispensant Suzanne de répondre, sans fièvre cependant ni surexcitation.

Quand le repas fut achevé, elle s'étendit dans son lit de nouveau, en disant:

— Maintenant, je crois que je vais dormir encore. Voulez-vous m'embrasser, ma bien-aimée maman?

Et, à la chaleur de son étreinte, Suzanne comprit qu'elle n'était ni insouciance ni distraite.

XII

Depuis plus d'une heure, les yeux fixés sur la pendule, toute son âme suspendue aux moindres bruits, tendue vers la pièce voisine, Suzanne attendait qu'on l'appelât.

Après un premier examen rapide, les médecins l'avaient congédiée; et, malgré son regard suppliant, le docteur Schwartz l'avait mise à la porte; il lui avait même conseillé de sortir un peu, d'aller prendre l'air sur les quais: ce serait un peu long, elle se morfondrait dans une immobile attente; mieux vaudrait tromper son anxiété par une petite promenade.

Elle n'avait pas voulu, s'était assise dans l'antichambre sur le premier siège venu, jusqu'à ce qu'une femme de service, prenant pitié de son air malheureux, l'eût fait entrer dans une pièce inoccupée, tout à côté de celle où se trouvait Lina. Elle avait été contente de rester ainsi près d'elle, de la quitter le moins possible, prompt à voler à son secours, mais en même temps son angoisse s'était encore augmentée: à chaque instant, elle croyait entendre un cri ou un gémissement. Que voulait-on faire, pour la renvoyer ainsi, elle, la mère, après tout... Ces médecins nouveaux ne lui inspiraient pas beaucoup de confiance: le docteur Ribeyvoix surtout, avec ses grosses lunettes et sa parole brève. Le docteur von Liecht avait un air plus doux, toute sa large figure mangée par une barbe fauve; il lui avait dit quelques mots en français, mais, bien vite, s'était adressé en allemand au docteur Schwartz, de sorte qu'elle n'avait rien pu comprendre.

Enfin, à trois heures et quart, le docteur reparut.

— Ces messieurs sont partis, dit-il, en s'asseyant en face d'elle. Nous avons dû endormir légèrement votre petite Lina pour l'examiner plus à l'aise sans risquer de le-

frayer, ni de la faire souffrir. Quoique réveillée, elle est encore un peu sous l'influence du soporifique et ne s'apercevra guère de votre absence, nous pouvons donc causer sérieusement et sans nous presser. Je regrette que les circonstances m'obligent à le faire en l'absence de votre mari... mais, après tout, peut-être cela vaut-il mieux!

Il s'essuya le front, moins gêné par la chaleur suffocante de cette journée de juillet que par le regard anxieux fixé sur lui.

— Je ne puis vous dissimuler que le cas est extrêmement grave, si grave que, nous, médecins, nous ne pouvons prendre seuls la responsabilité d'une décision quelle qu'elle soit. Il nous faut, soit pour ne rien faire, soit pour tenter une opération, votre autorisation à vous.

— A moi, mais je ne sais pas, comment voulez-vous que je sache? murmura la jeune femme épouvantée.

— Je vais vous expliquer les choses très franchement, très nettement; pardonnez-moi la brutalité nécessaire des mots. Si, conformément à l'opinion, assez motivée, du reste, de votre médecin ordinaire, nous renonçons à tout traitement, l'enfant continuera une existence malade pendant quelques années encore, elle atteindra dix-huit ans, vingt ans, peut-être, je doute fort qu'elle aille au delà: ayant déjà, par hérédité, un tempérament peu vigoureux...

— Son père n'est pas malade, interrompit Suzanne.

— Non, mais il n'est pas très robuste... et surtout, il y a sa mère... Enfin, conformément comme elle l'est, cette enfant est fatalement vouée à la consommation. L'air ne peut pas pénétrer librement jusqu'aux poumons, du moins en quantité suffisante. D'ailleurs, ce ne sont pas les motifs du diagnostic qu'il vous importe de connaître: c'est uniquement le dilemme où nous sommes enfermés.

A suivre.

La Vie à Paris

Paris, 28 Janvier.

La première leçon de M. Brunetière. — Comment le professeur perdit sa chaire officielle. — Une société de conférences bien avisée. — Les douairières suivent le cours par dévouement politique. — L'encyclopédie. — Une pièce de Tolstoï et l'actualité. — Un calme qui ne dit rien qui vaille. — Les titres russes et les bas de laine.

La première leçon de Brunetière! Ce n'est qu'une façon de parler. Le directeur de la « Revue des Deux Mondes » est un vieux professeur qui a déjà bien des cours derrière lui. Mais il est advenu l'an passé que la politique aidant, il s'est trouvé tout à coup sans chaire officielle. Il en avait une assez modeste dans l'une de nos hautes classes universitaires. Il en désira une autre qui l'eût mis davantage en relief, qui l'eût classé définitivement parmi les grands noms, Cousin, Renan, Jules Simon et tant d'autres qui furent la gloire du grand enseignement. Elle lui fut refusée par la majorité de ses pairs, je veux dire de ses anciens collègues; le ministre de l'instruction publique, M. Chaumié, aujourd'hui ministre de la justice, confirma cette décision.

Cette exclusion occasionna dans les milieux mondains et nationalistes un fier tapage. On cria à l'ostracisme combiste, quoique Combes n'y fut pour rien. Il est vrai que M. Brunetière, au lieu de rester dans les hauteurs sereines de la neutralité universitaire, s'adjudgeait le droit d'imprégner son enseignement de considérations hostiles à l'évolution démocratique. C'est un homme très fort: connaissances variées et profondes, écrivain ingénieux mais passablement solennel, orateur surtout, notoriété de premier ordre, tout cela fait de lui, dans le monde académique et littéraire, une personnalité hors ligne. Mais, enfin, il recherche le rôle d'apôtre. Et ses confrères lui ont démontré, en refusant de le cautionner davantage, que c'est en dehors de l'Université que ses talents doivent être appliqués à cet emploi spécial.

La Société des Conférences, qui n'est pas sotté, vit là une superbe occasion de recruter un professeur fameux. Goûte-t-elle beaucoup les théories politico-religieuses de M. Brunetière? Elle se garda bien de sonder sa conscience à cet égard. Elle dit au célèbre critique:

— Monsieur l'académicien, puisque vous n'avez plus de chaire officielle, venez chez nous faire votre cours annuel. Vous aurez une belle salle et du monde.

— Pourrai-je parler comme je l'entends.

— Parfaitement.

L'organisation de ce cours ne se fit pas avec discrétion, vous pouvez m'en croire. La presse nationaliste en causa avec enthousiasme presque tous les jours. Les obligations de l'information poussèrent les journaux républicains à noter ce petit événement. Bref, tout Paris sut que M. Brunetière aurait une sorte de chaire libre et que son cours traiterait de l'encyclopédie et des encyclopédistes, c'est-à-dire des idées du XVIII^e siècle qui ont abouti à la Révolution. Le sujet n'avait rien d'extrêmement attrayant en tant qu'histoire et faits. Il y a beau temps qu'on ne lit plus l'encyclopédie. Mais ce sujet semblait devoir permettre au professeur de rééditer sous une forme nouvelle ses théories sur le progrès et la science, sur le matérialisme, enfin sur l'influence et l'avenir de l'Eglise catholique dont il s'est fait l'un des défenseurs et qu'il place au-dessus de tout.

On s'inscrivit en masse pour la première leçon, boulevard Saint-Germain n° 184. Elle eut lieu hier. La salle était pleine. L'assistance rappelait par sa composition une réunion publique à l'Académie française. Sur les chaises se pressaient les femmes élégantes du Tout-Paris aristocratique et mondain. Sur l'estrade, on voyait la fleur du nationalisme: MM. Jules Lemaitre, René Bazin, Emile Faguet, Maurice Barrès, etc. Ça et là quelques élèves du Quartier Latin pour rappeler que le cours s'adresse à des étudiants. En un mot, le professeur avait devant lui un auditoire venu tout exprès pour l'applaudir. En lui-même, M. Brunetière a dû regretter de ne pas apercevoir toute une jeunesse accourue des quatre coins de la France, cette jeunesse dans l'âme de laquelle, au moins chez quelques-uns, il trouverait un terrain où ses idées germeraient et s'épanouiraient plus tard, grâce à eux.

Mais non. Il dut se résigner à parler devant des douairières et des jeunes demoiselles qui écoutaient religieusement et qui penseraient à autre chose après la leçon. Assurément, il déploya une fois de plus son grand talent

de conférencier. Ceux qui l'ont entendu dans sa fameuse tournée en Suisse me croiront sans peine. Mais ce n'était pas l'assistance qu'il lui fallait. C'est une leçon perdue. On sentait bien qu'il en avait conscience en expliquant, non sans amertume, les incidents qui l'avaient amené à accepter les propositions de la Société des Conférences. Le succès de sa leçon d'ouverture n'a été que politique. Il est banal d'être applaudi par les amis des réunions publiques.

Les événements politiques ont tenu dans la pénombre certains faits de l'ordre mondain. Aussi bien, il ne s'en est pas produit de bien extraordinaires. Du reste, la loi de l'actualité amène ceci ou cela à se servir de ces événements comme d'un tremplin. La Porte Saint-Martin vient de s'aviser de reprendre « Réurrection », ce drame qu'Henri Bataille tira du célèbre roman de Tolstoï et que joua l'Odéon. C'est une idée de génie et d'affaires! Le public, secoué par la crise terrible que traverse la Russie, accourt à ce spectacle qui a débuté hier soir.

Je ne crois pas que cette reprise eût réussi sans la coïncidence de l'agitation slave. Les habitués des théâtres avaient un souvenir encore trop récent des représentations de l'Odéon. Mais, dans les circonstances actuelles, la pièce devient un brûlant sujet de conversation sur les conditions sociales en Russie, décrites magistralement par Tolstoï. On se rappelle qu'un seigneur a séduit une petite paysanne, qui devient une fille publique, qui est impliquée dans un assassinat et déportée en Sibérie. Le public de la première a été calme; il ne déroge jamais. Mais on pense que dans les soirées suivantes, les spectateurs sortis d'autres couches sociales, comme disent les sociologues, manifesteront dans la salle et donneront à la reprise encore plus d'entrain.

Au surplus, notre public se laisse nullement prendre aux dépêches aujourd'hui optimistes de Saint-Petersbourg. On ne doute pas que les baïonnettes aient rétabli la tranquillité et le calme. Mais ce calme imposé, cette contrainte sur les ouvriers à reprendre le travail, loin de rassurer les capitalistes engagés dans les emprunts de la Russie, les avertissent de se défaire des valeurs russes. Pour eux la chose est encore aisée. Par contre, les très nombreuses petites gens qui en ont dans leurs bas de laine trouvent cent obstacles pour réaliser. La haute banque et les agents de change connaissent l'art de les déconcerter et de décourager leurs desseins, de sorte qu'elles sont obligées de croire que si par aventure la révolution survient un jour, elle respectera les engagements financiers envers l'étranger. Mais que de tourments dans leur âme en attendant!

C. R.-P.

LES AFFAIRES DE RUSSIE

Deux manifestes de Gapony

Le correspondant du « Daily Telegraph » à St-Petersbourg transmet le texte de deux manifestes adressés par le Père Gapony, l'un à l'armée, l'autre aux grévistes. Les voici:

A l'armée!

Aux soldats, aux officiers qui sont, en ce moment, occupés à tuer leurs frères innocents, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, à tous les oppresseurs du peuple, je jette ma malédiction pastorale. J'appelle, par contre, la bénédiction divine sur les soldats qui secondent le peuple dans la lutte pour la liberté; quant au serment de fidélité qu'ils ont prêté au souverain perfide qui fait couler le sang du peuple, je les en relève.

Georges Gapony, prêtre.

Aux ouvriers!

Ouvriers! mes frères, le sang innocent du peuple a été versé et notre cœur est plein d'amertume et de haine pour ce tsar bestial et les chacals qui sont ses ministres. Croyez-moi, le jour est proche, très proche, où une armée d'ouvriers se lèvera plus menaçante, plus consciente de sa force et, comme un seul homme, frappera un grand coup pour obtenir sa liberté et celle de toute la Russie. Ne pleurez pas les héros tués. Consolés-vous. Nous avons été battus mais non domptés. Arrachons tous les portraits de notre sanguinaire empereur et jetons-les à la face ces paroles: « Sois maudit, toi et toute ton auguste lignée de serpents ».

Georges Gapony, prêtre.

L'arrestation de Gorki

Maxime Gorki, le célèbre écrivain, qui a été arrêté à Riga, avait été appelé par un télégramme d'un ami mourant. Il passa la

nuit près de lui, assista à ses derniers moments, puis, quittant ce lit de mort, il gagna une maison amie. Celle-ci fut aussitôt cernée, fouillée de fond en comble et il fut arrêté.

Chose curieuse, dit un intime de Gorki, le jour même de son arrestation Gorki recevait à Saint-Petersbourg des lettres de journaux américains qui lui offraient des sommes énormes pour obtenir un article de lui sur la situation politique en Russie.

Son arrestation produit une vive impression dans les milieux intellectuels.

Une lettre de Pie X

On mande de Rome au « Petit Bleu » que dans une lettre très affectueuse et presque paternelle, le pape demande au tsar l'autorisation de lui apporter une parole de conseil, dans un moment aussi décisif pour le sort de la Russie. Pie X rappelle à Nicolas II ses paroles d'amour et de paix, à propos de la conférence de La Haye, et lui demande de vouloir bien écouter autant que possible le cri qui part du cœur de son peuple.

« Une œuvre d'amour seule, dit le pape, peut sauver la nation russe. »

Le journal ajoute que deux gardes-nobles sont immédiatement partis pour porter cette lettre à Saint-Petersbourg.

Dimanche, en parlant des manifestants massacrés le pape s'était écrié: « Ces pauvres gens méritent un sort meilleur. »

Nouvelles étrangères

FRANCE

Le stratagème d'Alice.

Alice Latreillon est une jeune Parisienne de dix-neuf ans qui était autrefois domestique, mais qui, pour se procurer des ressources plus élevées, avait trouvé un stratagème peu banal.

Elle se rendait chez des femmes de chambre ou chez des cuisinières, dont elle avait fait la connaissance dans des bureaux de placement, et leur racontait qu'elle était sans place, qu'elle n'avait pas mangé depuis deux jours et qu'elle allait se suicider si on ne lui procurait pas un emploi.

Puis elle interrompait ses lamentations pour tomber sur le parquet, victime d'un évanouissement. Pendant que son interlocuteur s'empresait de lui porter secours, elle en profitait pour s'emparer du portemonnaie de cette dernière.

Ce truc réussit un grand nombre de fois. Mais tout a une fin.

Alice Latreillon, prise l'autre matin en flagrant délit de vol chez une cuisinière demeurant rue Fourcroy, a été envoyée au dépôt.

Les agents de police et le galeux.

Deux gardiens de la paix du quatrième arrondissement rencontraient, la nuit dernière, à Paris, au cours de leur ronde, un individu portant sur ses épaules un énorme ballot.

Interrogé brusquement, l'inconnu se troubla à un tel point que les agents n'hésitèrent pas à l'arrêter et, le prenant chacun par un bras, se dirigèrent vers le poste le plus voisin.

— Vous pouvez bien tenir, allez, dit l'homme, moi je m'en moque, j'ai la gale.

— Sapristi! s'écrièrent les gardiens en lâchant brusquement leur prisonnier.

Celui-ci, inutile de le dire, en profita pour prendre ses jambes à son cou, mais les agents s'élançèrent à sa poursuite et, après une course folle, ils réussirent à l'arrêter.

Au poste, on trouva dans le ballot dix-sept couvertures de cheval, dont l'individu ne voulut indiquer la provenance.

Mais le plus joli de l'histoire est qu'il avait, en effet, la gale; les deux agents tout penauds, durent se rendre à l'hôpital Saint-Louis.

Nouvelles des Cantons

Une condamnation méritée.

BERNE. — Il y a quelque temps, le président du tribunal d'Interlaken condamnait à cinq jours de prison un certain Pierre Mäder, agriculteur, accusé d'avoir odieusement maltraité, au moyen d'une tenaille, une fillette de deux ans, en pension dans sa famille. Mäder eut le front de recourir. Mal lui en prit d'ailleurs, car la Chambre de police du tribunal cantonal vient de condamner ce cruel personnage à 60 jours d'emprisonnement, dont 40 avec aggravation, c'est-à-dire avec la nourriture ordinaire un jour sur trois, le condamné étant, pour les deux autres, au pain et à l'eau.

La succession du colonel Scherz.

L'autre jour, on pouvait lire dans « l'Indicateur officiel » de la commune que la succession du colonel Scherz a été répudiée par les parents. Une feuille locale de l'Oberland, le « Volksblatt », d'Interlaken, nous donne la clef du mystère, en annonçant que le défunt laisse un passif, non couvert de 200,000 fr. Cette découverte a fait sensation. Mort presque subitement l'automne dernier, le colonel Scherz bénéficia de splendides funérailles, dignes du grand rôle qu'il avait joué dans l'armée, la police, le barreau et la vie politique cantonale et locale. Hélas! La popularité coûte cher quelquefois et le maniement des affaires publiques enrichit rarement ceux qui s'y vouent dans nos modestes Républiques. On assure que plusieurs avocats de marque et quelques fonctionnaires fédéraux prendront d'assez fortes pilules dans cette mésaventure successorale.

JURA BERNOIS

BREULEUX. — La Société fédérale de gymnastique des Breuleux a le plaisir d'annoncer aux sections jurassiennes que la fête du district de Courtelary et environs est fixée sur le dimanche 28 mai prochain.

Les commissions sont actuellement en pleine activité et incessamment les sections recevront une invitation. Toute la population se fera un réel bonheur de leur réserver un accueil sincère et cordial et un pavillon des mieux orné assurera à tous les participants une digne récompense de leurs efforts.

COURTELARY. — On annonce que MM. Louis Roubach et Cie, de Lunéville, de la fabrique de pâte de papier, ont l'intention de construire de nouvelles dépendances à l'établissement actuel. Loin de péricliter, l'industrie du papier prend un nouvel essor ici, malgré qu'elle traversa des périodes aiguës, et que plus d'une fois, elle risqua d'être complètement submergée par la concurrence étrangère.

GRELLINGUE. — Samedi soir, un loup a tenté de pénétrer dans l'écurie de M. Emile Ruetsch, où se trouvaient des chèvres. Le propriétaire a été réveillé par le bruit que faisait l'animal en mordant la porte.

On n'a pas d'autre renseignement, de sorte qu'on ignore si M. Ruetsch a vu juste. Le passage de ce loup n'a pas été signalé ailleurs.

PORENTURY. — La Société des automobiles n'ayant pas obtenu les indemnités qu'elle sollicitait de la part des communes intéressées, de l'Etat et de l'administration des postes, renoncera, paraît-il, à continuer l'exploitation du service Porrentruy-Damvant, à partir du 1^{er} février prochain. Les diligences remplaceront les automobiles.

Cour d'Assises

(Service particulier de l'Impartial)

Audience du jeudi 26 janvier, à 8 1/2 heures du matin

au Château de Neuchâtel

La Cour siège sans l'assistance du jury. Elle est composée de M. le président Georges Leuba, de MM. les juges Auberson et Favarger.

M. Albert Calame, procureur général, occupe le siège du ministère public.

Affaire Durig

Jules-Ernest Durig, né le 17 novembre 1877, originaire de la Schlente (Berne), maçon et terrinier, sans domicile, prévenu d'avoir, à Chaumont sur Savagnier, le 30 octobre 1904, frauduleusement soustrait une montre de dame argent avec cordon, et fr. 0,25 au préjudice de Jacob Berger, agriculteur au dit lieu.

Durig a déjà été condamné deux fois pour vol; il avoue les faits mis à sa charge.

M. le procureur général requiert contre Durig la peine de un an de réclusion, dont à déduire la prison préventive subie, et 10 ans de privation de ses droits civiques.

M. le Dr Edm. Berthoud, avocat à Neuchâtel, défenseur d'office, ne peut que se joindre aux réquisitions du procureur général, puisqu'elles visent le minimum légal.

La Cour condamne le prévenu à la peine de un an de réclusion, dont à déduire 62 jours de prison préventive subie, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais ascendants à 173 fr. 50.

Affaire Bourquin

Jules-Armand Bourquin, né le 27 juin 1867, originaire de Villeret (eBne), mécanicien, domicilié au Locle, est prévenu d'avoir au dit lieu et à diverses reprises commis un attentat à la pudeur sur la personne de sa fille âgée de moins de 14 ans. Le prévenu a avoué les faits de la prévention.

M. le procureur général requiert la peine de 5 ans de réclusion et 10 ans de privation des droits civiques.

M. le Dr Max Reutter, avocat à Neuchâtel, défend d'office Bourquin, déclare que la peine requise par le procureur général étant la minimum légal, il se joint à ces réquisitions.

La Cour condamne Bourquin à la peine de 6 ans de réclusion, dont à déduire 65 jours de privation de ses droits civiques, et aux frais ascendant à la somme de 176 fr.

Affaire Junod

La Cour siège avec l'assistance du jury.

Louis-Alfred Junod, né le 11 janvier 1861, originaire de Lignières, dessinateur et comptable, domicilié à la Chaux-de-Fonds, est prévenu d'avoir, à la Sagne-Eglise, frauduleusement soustrait une montre au préjudice de M. Dreyer, fruitier, et de s'être fait remettre une somme de 3 fr. par M. le pasteur Hotz, en lui faisant de fausses déclarations.

Junod qui a déjà été condamné 17 fois, dont 12 fois pour vol, a eu plusieurs versions des faits qui lui ont été reprochés. Aujourd'hui il prétend avoir trouvé la montre sur la route.

Les témoins, au nombre d'une douzaine, parmi lesquels M. le juge de paix de la Sagne, racontent les faits de la cause et particulièrement les diverses versions données par Junod, pour expliquer la possession de la montre trouvée sur lui.

M. le procureur général s'attache à démontrer que les dires du prévenu n'ont rien de plausible. Des témoins idoines tels que M. le juge et M. le greffier de paix de la Sagne, n'affirment-ils pas que Junod a reconnu sa culpabilité devant eux, mais qu'il leur demandait de ne pas porter plainte, étant donné le fait qu'il était récidiviste et qu'il serait condamné très sévèrement.

M. le Dr Félix Jeanneret, avocat à la Chaux-de-Fonds, défend d'office Junod. Il a eu des doutes sur la culpabilité de son client occasionnel et il désire les faire partager au jury. Il attire également l'attention de celui-ci sur la minimité de la soustraction commise et la vie malheureuse de Junod.

Le jury rapporte un verdict déclarant Junod coupable.

M. le procureur général requiert la peine de un an et demi de réclusion dont à déduire la prison préventive.

M. Félix Jeanneret insiste pour que la Cour s'en tienne au minimum légal.

Le prévenu affirme qu'il est innocent. La Cour condamne Junod à la peine de un an de réclusion, dont à déduire 63 jours de prison préventive subie, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais ascendant à 365 fr. 95 c.

L'audience est suspendue à 11 heures trois quarts.

Audience de relevée du jeudi 26 janvier, à 2 h. de l'après midi

La Cour est composée de la même manière que ce matin elle siège avec l'assistance du jury.

Affaire Baroni

Robert-Jules Baroni, né le 22 juillet 1875, originaire de Croglia, peintre en bâtiments, domicilié à Neuchâtel, prévenu de délit manqué d'assassinat, commis au dit lieu.

Le 30 novembre 1904, à 7 heures du soir, sans explication, Baroni tira quatre coups de revolver sur sa femme, celle-ci ne fut pas touchée, que parce qu'elle se cacha sous la table. Le prévenu fut arrêté quelques instants plus tard dans un café de la ville.

Dans son interrogatoire, le prévenu, qui s'exprime avec volubilité, prétend que, s'il a tiré sur sa femme, c'est qu'il était en état d'ébriété, et que celle-ci l'avait insulté grossièrement. Baroni se répand en lamentations sur le compte de sa femme, qu'il orne de tous les défauts... dépensière, jalouse, infidèle, etc... Il était las de la vie et avait acheté un revolver pour se suicider.

Le défilé des témoins, au nombre d'une quinzaine commence. Mme Baroni, femme du prévenu est entendue la première, elle dit avoir été une épouse exemplaire... mais malheureuse, en raison surtout de la jalousie féroce de son mari. Elle nie avoir provoqué son mari.

Les autres témoins s'accordent à déclarer que Baroni était un homme essentiellement jaloux, aucun d'entre eux, par contre, ne peut déposer que dame Baroni donnait sujet de jalousie à son mari.

M. le procureur général examine les faits de la prévention, qui lui permettent de conclure au délit manqué d'assassinat. Il flétrit l'acte de Baroni et demande au jury un verdict de condamnation, le prévenu ayant certainement agi avec préméditation.

M. Ch. Guinand, avocat à Neuchâtel représenté à la barre dame Baroni, qui s'est portée partie civile, il insiste pour la condamnation de l'accusé.

M. Gustave Renaud, avocat à Neuchâtel, défenseur officieux de Baroni, déplore le mariage de son client, qui a été malheureux dès son début en ménage. Baroni n'a pas prémédité son acte, il a agi inconsciemment, étant à moitié ivre. Il n'a pas voulu tuer sa femme, car si cela avait été le cas il ne l'aurait pas manqué; il a simplement voulu l'effrayer, aussi l'honorable défenseur demande-t-il l'acquiescement pur et simple de son client.

Le jury rapporte un verdict reconnaissant le prévenu coupable d'avoir voulu commettre un homicide sur la personne de sa femme, mais sans préméditation.

M. le procureur général déclare s'en remettre à l'appréciation de la Cour pour l'application de la peine.

M. G. Renaud fait la même déclaration. La Cour condamne Baroni à la peine de 5 ans de réclusion, dont à déduire 58 jours de prison préventive subie, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais ascendant à fr. 325⁷⁵.

L'audience est levée à 7 heures.

Audience du vendredi 27 janvier, à 8 1/2 h. du matin

La Cour siège sans l'assistance du jury. Elle est composée de M. le président Georges Leuba, de MM. les juges Auberson et Favarger.

M. Albert Calame, procureur général, fonctionne comme ministère public.

Affaire Nepote

André-Stefano Nepote, originaire Italien, né en 1885, chaudronnier, domicilié au Locle, est prévenu de vol en récidive, commis aux Brenets.

L'accusé a avoué les faits mis à sa charge. M. le procureur général requiert la peine de 1 an de réclusion, dont à déduire la prison préventive subie et 10 ans de privation de ses droits civiques.

M. le Dr G. Haldimann, avocat au Locle, défend d'office Nepote; il ne peut que se joindre aux conclusions de M. le procureur général, celui-ci ayant requis le minimum de la peine prévu par la loi.

La Cour condamne le prévenu à la peine de un an de réclusion, dont à déduire 62 jours de prison préventive subie, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais liquidés pour la procédure à 174 fr.

Affaire Gardon

La Cour siège avec l'assistance du jury. Antoine Gardon, originaire Français, né en 1859, garçon de café, domicilié à Besançon, est prévenu de vol en récidive pour la vingtième fois et de résistance aux agents de la force publique.

La veille de Noël à 4 heures et demie du soir, sur la place du Marché de la Chaux-de-Fonds, Gardon, à deux reprises différentes, chercha à introduire sa main dans la poche de robe de deux dames et à leur soustraire leur portemonnaie.

Gardon a été surpris en flagrant délit, mais n'en nia pas moins énergiquement et donne les explications les plus saugrenues. Arrêté par les gendarmes stationnant sur la place et la toire, il leur fit résistance et frappa même un de ceux-ci. Mlle Rutschau, entendue comme témoin, déclare reconnaître Gardon comme l'individu qui a essayé de lui «refaire» son portemonnaie. Les gendarmes Leuba et Holz racontent qu'étant de service sur la place de la foire la veille de Noël, on leur désigna un individu qui fuyait en se faufilant entre les bancs de la foire. Ils le rattrapèrent après une course de 300 mètres environ. Gardon alors les insulta, se laissant traîner par eux et frappant même l'agent Leuba.

M. Gerber affirme avoir entendu Mlle Rutschau crier au moment où Gardon essayait de lui voler sa bourse. De plus il a retenu le prévenu alors qu'il voulait prendre la fuite.

M. le procureur général soutient l'accusation. La culpabilité de Gardon ne fait pas de doute pour M. Calame; il n'y a pas de preuves absolues, mais les indices et les présomptions sont suffisants. Gardon n'a-t-il pas été condamné déjà plus de vingt fois, dont plusieurs fois pour vol à la tire?

M. le Dr Auguste Gonset, avocat à la Chaux-de-Fonds, défend d'office Gardon. Dans une plaidoirie fort bien ordonnée pour le fond et la forme, M. Gonset plaide non coupable et subsidiairement les actes préparatoires.

Le jury rapporte un verdict déclarant Gardon coupable de résistance aux agents et de tentative de vol.

M. le procureur général requiert la peine de deux mois d'emprisonnement et de 10 ans de privation de ses droits civiques.

M. Auguste Gonset demande l'indulgence de la Cour pour son client.

La Cour condamne Gardon à la peine de deux mois d'emprisonnement, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais, soit 281 fr. 25.

L'audience est suspendue à midi.

Affaires horlogères

Bureau de Contrôle du Locle.

L'assemblée générale des intéressés au Bureau de Contrôle du Locle a eu lieu mercredi, à 8 heures du soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le préfet O. Evard.

Les comptes se résument ainsi :

Recettes	Fr. 23,533 ⁰⁵
Intérêts	» 5,964 ⁷⁰
	Fr. 29,497 ⁷⁵
Dépenses	Fr. 15,656 [—]
Boni	» 13,841 ⁷⁵
	Fr. 29,497 ⁷⁵

Ce boni de fr. 13841⁷⁵ est réparti de la manière suivante, sous réserve des sanctions légales :

Fr. 12,841⁷⁵ au Fonds spécial de la Commune pour la construction d'un bâtiment destiné à recevoir les bureaux pour les services publics communaux et les musées.

Fr. 400 à la Société d'Enseignement professionnel.

Fr. 300 en faveur de la coupole astronomique du Technicum.

Fr. 300 au Fonds de réserve.

Le Fonds spécial de la Commune s'élève au 31 décembre 1904 à la somme de 162,038 francs 63 ct. La somme prévue par la convention du 16 décembre 1892 est de fr. 200,000.

En remplacement de M. Jacot-Matile, président du Conseil d'administration, décédé, l'assemblée unanime présentera au Conseil d'Etat M. James Favre, de la maison G. Favre-Jacot et Cie.

La Chaux-de-Fonds

Grève des ouvriers monteurs de boîtes.

Ce matin, à la première heure, on apprenait en ville avec une véritable stupefaction que les ouvriers monteurs de boîtes avaient décidé hier au soir, dans une assemblée générale, la suspension du travail. Le Comité de la Société des patrons a, paraît-il, déclaré qu'il ignorait absolument les intentions du personnel ouvrier et que la grève avait éclaté sans que les patrons puissent la prévoir et partant s'y opposer en quoi que ce soit.

Le fond de la question est assez compliqué. Il s'agit en substance d'une question de tarif, dont il est difficile d'apprécier à première vue les éléments.

Il paraîtrait que les ouvriers se sont mis en grève à cause de la non-signature par les patrons de la convention proposée par eux en décembre dernier, convention que le Comité patronal aurait refusé de signer définitivement tant que le syndicat des ouvriers n'aurait pu obtenir qu'elle fût ratifiée par la fabrique Rod. Spillmann.

M. Achille GrosPierre, secrétaire permanent de la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes, est arrivé ici et siège avec le Comité local au Cercle ouvrier. Il nous a déclaré ce matin ne pas pouvoir nous donner pour le moment des renseignements complets sur les causes du conflit.

D'autres démarches faites auprès des chefs de syndicat n'ont pas été plus heureuses. Du côté ouvrier on ne désire aujourd'hui en aucune manière, mettre le public au courant de ce qui se passe.

Dans ces conditions, il n'est guère possible, ni d'expliquer la décision des comités ouvriers, ni de formuler aucun pronostic.

Du côté des patrons il a été tenu une assemblée ce matin et une seconde cet après-midi. Aucune décision ferme n'est intervenue; on se borne à examiner la marche à suivre.

On sait que les fabriques de boîtes or de notre ville sont au nombre d'environ 25. Sur ce nombre 21 font partie d'une association patronale dirigée par un comité central.

Le Syndicat ouvrier compte environ 500 membres.

Théâtre.

Nous avons eu hier au soir, avec «Maternité» de Brieux, une des meilleures soirées de la saison et il n'y avait au foyer et dans le public que des éloges à l'égard de M. Vast. «Maternité» est certes une des bonnes pièces du célèbre auteur de la «Robe rouge», des «Remplaçantes», etc. On y sent le drame vécu; on y voit les tares de l'humanité mises à nu, on y agit les problèmes sociaux les plus angossants.

Et la troupe de M. Vast a su rendre, hier, tous les personnages de Brieux avec une vérité remarquable.

Milles Prad et Dalwig ont été parfaites dans les rôles si durs à soutenir de Mme Brignac et d'Annette; il n'y avait pas beaucoup d'yeux féminins qui ne fussent mouillés de larmes, en face de l'horrible bouleversement d'Annette, des révoltes et des cris de souffrances de sa malheureuse sœur.

M. Vast a rendu avec beaucoup de talent l'égoïsme et l'esprit d'étroits calculs de Brignac, M. Brémont a fait un brillant avocat d'assises. M. Dallet a réalisé avec une navrante réalité un type d'ouvrier déchu qui a «une fille soumise et un fils voleur».

Détails significatifs : Au premier acte, une superbe gerbe de fleurs a été remise à Mlle Prad, le second acte s'est terminé par des applaudissements et des rappels qu'on n'entend pas souvent ici, le troisième acte, d'une si cruelle vérité, a été souligné dès le lever du rideau par un murmure unanime d'approbation.

Nous espérons vivement que M. Vast nous donnera une seconde fois «Maternité». Il n'y avait personne hier au soir qui fut d'un autre avis. C'est une pièce qu'il faut pousser à faire voir et à faire entendre.

Dimanche prochain, en matinée et en soirée, «Roger-La-Honte», avec le concours de toute la troupe et de deux gentilles fillettes, la petite Marguerite Delys et la petite Madeleine Roch, engagées spécialement pour les rôles des deux enfants, qui sont, on le sait, d'une importance capitale.

Voici les tableaux de ce beau drame, qui attirera certainement dimanche une foule considérable au théâtre : 1^{er} tableau, «Après la guerre»; 2^{me} tableau, «L'assassinat, arrestation d'un innocent»; 3^{me} tableau, «La geôle de l'accusé»; 4^{me} tableau, «La Cour d'assises»; 5^{me} tableau, «L'Evasion»; 6^{me} tableau, «Enfoncée, la police!»; 7^{me} tableau, «Quinze ans après»; 8^{me} tableau, «Le vrai coupable».

Voilà certes de quoi passer un après-midi ou une soirée copieusement remplie.

Travaux publics.

On se souvient que dans la séance du Conseil général consacrée à l'examen du budget, il avait été recommandé et admis que des arbres seraient plantés ce printemps le long de la route des Bassets.

Ensuite d'entente entre la Commune, l'Etat et la Société d'embellissement, l'installation de ces arbres a été décidée à brève échéance. D'ici quelques années nous aurons ainsi une superbe avenue ombragée bien faite pour attirer les promeneurs hors de ville.

D'autre part, on a commencé ces derniers jours à démolir le mur et à enlever le jardin de l'immeuble n° 2 de la rue de la Promenade. Ainsi l'étranglement si dangereux de la rue du Grenier en cet endroit va disparaître. On ne peut que s'en féliciter, car dans une rue en forte pente comme celle-là, cet étranglement constituait un danger permanent pour la circulation.

Eglise nationale. — Elections.

Nous recevons les lignes suivantes : Samedi 28 courant, de 4 à 7 heures du soir, et dimanche, de 8 heures à midi, il y aura une double élection, pastorale et synodale, pour le remplacement de M. F. Dautrebande. Les deux candidats désignés par l'assemblée de paroisse du 22 courant sont M. Quartier-la-Tente, diacre, pour le poste de pasteur, et M. Elie Dautrebande, comme délégué au Synode.

Nous recommandons vivement cette double votation à tous les membres et amis de l'Eglise. Alors même que l'absence de lutte n'excite pas les esprits, il nous paraît que tous ceux qui s'intéressent aux affaires ecclésiastiques et se rendent compte de leur importance, devraient sans hésiter aller déposer leur bulletin dans l'urne. Ils rempliront ainsi sans grande peine leur devoir de chrétien et ils donneront un témoignage d'affection et d'encouragement à un jeune pasteur qui le mérite, ne demandant pas mieux que de consacrer toutes ses forces au ministère important que le Collège des anciens et l'assemblée de paroisse unanimes désirent lui confier.

Le Collège des Anciens.

Dépêches

De l'Agence télégraphique suisse 26 JANVIER

Manifestation à Genève

GENEVE. — Hier, à la sortie du meeting russe au cirque Rancy, et bien que tous les orateurs eussent recommandé le calme, un cortège s'est formé, précédé du drapeau rouge. La gendarmerie a barré le passage aux manifestants et s'est emparée du drapeau. Il s'est produit alors une bousculade pres de l'église du Sacré-Cœur. Les gendarmes ont été frappés à coups de canne ou mordus aux mains par les manifestants et les manifestantes. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

La situation en Russie

ST-PETERSBOURG. — Les nouvelles venant de différents points de l'empire signalent la continuation de la grève dans la plupart des grandes villes et des centres industriels. Cependant, nulle part il ne s'est produit d'incidents sérieux. La grève continue à Rowno, à Odessa, à Libau, à Kieff. On s'attend à ce que la grève générale soit proclamée pour le 29 janvier.

MOSCOU. — Hier, les ouvriers de dix-neuf autres fabriques, parmi lesquelles de très importantes, se sont mis en grève. Par contre, dans plusieurs autres, on a repris le travail. La nuit dernière a été tranquille.

MOTS POUR RIRE

Bonne idée.
Un candidat gendarme se présente chez l'excellent capitaine Juillard
— Quelle est votre profession?...
— Jardinier !...
— Oui !... Mais mon effectif est complet.
— Prenez-moi tout de même, Monsieur le commandant. Je vous ferai les plantons.

Attention !

Avec 170 francs sont en peu de temps à gagner jusqu'à un million de francs. — Détails, sous «Chance», à M. Rodolphe Mossé à Pesth. (Post à 62-1) 1076-1

CAFÉS supérieurs, torréfiés du jour, arôme concentré; depuis 1 fr. 10 la livre. 90-3
Société Lyonnaise, RUE du PREMIER MARS 10

AVIS OFFICIELS DE LA COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS
AVIS
aux maîtres couvreurs et ferblantiers

Messieurs les maîtres couvreurs et ferblantiers chargés de déblayer la neige et la glace des toits des maisons, sont instamment priés de ne rien jeter sur les conduites électriques. Non seulement il en résulte des dérangements inutiles pour le service, mais encore et surtout des perturbations dans le réseau de distribution et des ennuis pour tous les abonnés.



Anémie, faiblesse et manque d'appétit
sont promptement guéris par l'emploi
du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

Il est employé avec succès depuis 30 ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.



Enchères publiques

Le lundi 30 Janvier 1905, dès 2 heures de l'après-midi, il sera vendu à la rue Staway-Mollondin 6, en ce lieu:
Un tour Waltham, un tour Vermellin-gen, une machine à scier, un pupitre, une layette et un casier aux lettres.

TITRES

A vendre de gré à gré:
3 obligations 3 1/4 % Crédit Foncier Neuchâtois 6me catégorie de fr. 1000. — 1 obligation 3 1/4 % Chemin de fer Franco-Suisse de fr. 400. — remb. 550 fr. 2 obligations 3 1/2 % Municipalité de Neuchâtel 1888 de fr. 1000. — 1 obligation 3 1/2 % Banque cantonale neuchâtoise Soc. G. de fr. 1000. — 1 part Immeuble, rue des Arts, Chaux-de-Fonds de fr. 500. — 3 oblig. 5 1/2 % Commune de Chaux-de-Fonds 1897 de fr. 500. — Adresser les offres par écrit en l'Etude Ch. Barbier et R. Jacot-Guillarmod, notaires, 58, rue Léopold-Robert. 1350-6

Avis au Public

Le soussigné déclare ne plus reconnaître aucun compte ni aucune dette contractée par sa femme Julia-Zéa ALBERT née Boillat, à partir du 23 Janvier 1905.

Aux Parents!

Famille très recommandable recevant des JEUNES FILLES en pension. Bonnes écoles primaires et secondaires. — S'adresser à M. Scheidegger, instituteur, à Kirchberg près Berthoud.

Magasin

à louer à St-Aubin, pour le 24 Juin 1905, avec appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, situation exceptionnelle. Terrasse, eau, électricité. — S'adresser à M. A. Humbert-Comte. 20362-20*

PROPRIÉTÉ

A vendre, dans localité près la ville de Neuchâtel, trois logements et dépendances, eau et gaz, grand jardin, très belle vue, à proximité de deux gares et du tram. 166-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Avis aux Agriculteurs!

La Commission de la Paille du Syndicat avise M.M. les agriculteurs qu'elle a toujours de la

belle paille

à leur disposition. Pour faciliter les commandes, on peut se faire inscrire aux Laiteries Joseph Fortmann, Passage du Centre et Alexandre Graber, Place de l'Hôtel-de-Ville.

BAUX à LOYER en vente à la librairie A. COURVOISIER.

Café Montagnard

8, rue Léopold Robert 8. Tous les SAMEDIS soir Dès 8 heures.

Souper aux tripes

1957-1 Se recommande.

L'Usine Genevoise de dégrossissage d'or

offre à louer dans son immeuble 5, 7 et 9, rue du Commerce, et 12, rue Jacob-Brandt (Crêts), de vastes locaux pour fabriques d'horlogerie ou autres industries, entrepôts, etc., et de beaux appartements de 3 à 8 pièces au confort moderne. S'y adresser 7, rue du Commerce

La Fabrique de Montilier demande pour la montre ancre, un bon VISITEUR de réglages, faisant aussi la retouche. Produire certificats et indiquer gages demandés. 1340-2

Avis aux chiffonniers!

Les boîtes à conserves hors d'usage de toutes grandeurs, de préférence aplaties, tant brillantes que vernies ou étagées, trouvent acheteur suivi pour envoi non inférieur à 300 kilos chaque à l'Usine électro-chimique, Kriens, près Lucerne. H 400-LZ 1339-1*

FRUITS SECS

Table listing various dried fruits and their prices. Columns include quantity (Kg.), price (Fr.), and description (e.g., 10 quart. de nouv. poires séchées 4.20).

Depuis 50 kg., 5 % de rabais. Ferd. STAUB, Baar (Zoug).

Maison à vendre

A vendre une maison renfermant café, logement, remise, écurie et jeu de boules, avec terrains de dégagement, bien situés aux abords de La Chaux-de-Fonds. 589-1 S'adresser à l'Etude Ch.-E. Gallandre, rue de la Serre 18.

Assortiments. Fabricants d'assortiments cylindres 11 et 12 lig. sur jauge, de même que pivoteurs pour ces grandeurs, sont priés de remettre leur adresse avec prix, sous chiffres U. U. 1319, au bureau de l'IMPARTIAL. 1819-3

ASSURANCES Vie Pour renseignements s'adr. à M. Ch. RYSER-BOURQUIN, Commissaire-Greffier, la Chaux-de-Fonds. 8749-211*

Atelier assorti en machines à percer demande perçages, taraudages, démontages finissages adoucissements ou autre partie analogue. — S'adresser rue de la Serre 103. 1245-2

Attention! Un fabricant d'horlogerie serait disposé à échanger contre de la lingerie neuve, des montres Roskopf ou des régulateurs. — S'adresser par écrit sous initiales A. D. 1076, au bureau de l'IMPARTIAL. 1076-1

Aux parents. Un petit ménage aimant bien les enfants en prendrait un petit en pension. Bons soins sont assurés. — S'adr. chez M. Tripet, rue du Grenier 41r. 1117-1

Comptable-correspondant. Un monsieur, bon sténographe, au courant de la comptabilité en parties doubles et sachant bien le français et l'allemand et suffisamment l'anglais et l'italien, cherche emploi. Accepterait aussi du travail à l'heure. Prétentions très modestes. Bons certificats. — Adresser les offres sous A. B. 1225, au bureau de l'IMPARTIAL. 1225-1

Remontages. On demande à faire à domicile des remontages grandes pièces ancre ou cylindre. Ouvrage garanti. 1087-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chronographe. On demande des remplacements de mécanisme après dorure ou des posages à faire à domicile. Ouvrage fidèle. — S'adresser par écrit A. R. 1084, au bureau de l'IMPARTIAL. 1084-1

Emboîteur. Un bon ouvrier emboîteur en blanc et après dorure cherche place où il aurait l'occasion d'apprendre à poser les cadrans et les aiguilles. Prétentions modestes. 1120-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mécanicien demande place de suite. — S'adresser rue du Grenier 41, au 1er étage. 1082-1

Emboîteur demande de l'ouvrage à domicile, soit en blanc ou après dorure, ainsi que posages de pendants sur boîtes nacre. — S'adresser à M. A. Aubert, rue de la Serre 127. 1083-1

Raquettes. On entreprendrait des posages de clefs de raquettes. — S'adresser rue du Temple-Allemand 109, au 3me étage, à gauche. 1022-1

Assujettie. On cherche pour une jeune fille une place comme assujettie finisseuse de boîtes. — S'adresser rue du Progrès 5, au 3me étage. 1090-1

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant faire un ménage soigné. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 81, au rez-de-chaussée, en face du Stand. 21019-25*

Graveur. On demande un excellent ouvrier graveur pour tous genres soignés; disposé si possible. On engagerait aussi un bon élève sortant d'une école d'art. — S'adresser atelier Brandt et Racine, rue Numa-Droz 27. 1107-1

Horloger-Lanternier de toute moralité est demandé au comptoir, rue du Pont 11, au 2me étage. 1106-1

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier; ouvrage suivi et bien rétribué. — S'adresser rue Léopold-Robert 2, au 2me étage. 1118-1

Secrets. Un bon faiseur de secrets américains pour la boîte or, est demandé de suite. — S'adresser chez M. Eng. Aellen, Jaquet-Droz 10 1114-1

Aiguilles. Ouvrière finisseuse et ouvrière limeuse sont demandées de suite à la Fabrique d'aiguilles rue des Buissons 1. 1083-1

Cuisinière. Pour le ménage d'une seule personne, on demande une cuisinière ou femme de ménage. Références de premier ordre sont exigées. — S'adresser rue Léopold-Robert 64, au 1er étage. 1094-1

Apprentie. On demande une apprentie finisseuse de boîtes or. — S'adr au bureau de l'IMPARTIAL. 1103-1

Volontaire. On demande une jeune fille comme volontaire; vie de famille. — S'adresser rue de la Serre 79, au 3me étage. 1127-1

On demande de suite un porteur de pain. — S'adresser à la boulangerie viennoise. 1233-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles pour une partie facile de l'horlogerie. Bonne rétribution. — S'adresser rue du Crêt 11. 1122-1

Chambre. A louer une chambre indépendante, plus la couche à un ouvrier. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée, à droite. 20340-2

Chambre non meublée, tout à fait indépendante, est à louer de suite, à des personnes d'ordre. — S'adresser rue de la Promenade 4. 853-6*

Appartement. A louer pour cause de départ, de suite ou pour époque à convenir, bel appartement moderne de 3 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser pour visiter l'appartement à Mme Gieseler, 154, rue Numa-Droz, et pour traiter à l'Agence Wolf. 155-5

Logement. A remettre pour époque à convenir deux beaux logements de 3 pièces, cuisine et dépendances, gaz et buanderie; rue de la Promenade 9. — S'adresser Etude D^r J. Cucho, rue Léopold-Robert 26. 366-5

Pressant! A louer pour tout de suite si possible, un magnifique appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances, aménagé pour comptoir et situé rue du Nord; le preneur pourrait se rendre acquéreur du beau mobilier de comptoir installé dans le dit appartement. — S'adresser pour visiter à M. Arnold Veuve, Serre 45. 1283-2 H 373 c

A louer pour le 30 Avril 1905 dans maison d'ordre un premier étage, 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser même maison, Envers 24, au 2me étage. 1218-2

Appartement à louer pour le 1er Mai 1905, en un ou deux logements 3me étage, 7 pièces et dépendances. Situation centrale. — S'adresser rue du Parc 13, au bureau. 1219-2

Appartement. A louer de suite ou le 30 Avril deux appartements de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Charrière 19, au 1er étage. 1237-2

Logement. A louer au 1er étage, pour le 30 Avril, petit appartement d'une chambre, cabinet, cuisine, dépendances et jardin. 32 fr. par mois. — S'adresser chez M. E. Jeanneret Loze, Charrière 26. 1257-2

Logements. A louer de suite, aux Eplatures (Bonne-Fontaine, arrêt du train), appartement de 2 pièces, dépendances et jardin. Prix 25 fr. par mois. Côté est de la ville, 3 appartements de 2, 3 et 4 pièces, grandes dépendances et jardin. Prix très modérés. — S'adresser à M. Numa Schneider, Prévoyance 88-A. 1221-2

Pignon. A louer de suite ou époque à convenir joli pignon de 2 pièces, dépendances, jardin, cour, lessiverie, gaz installé. Très jolie situation. De suite ou pour le 30 Avril, rue du Premier-Mars 6, premier étage de 3 pièces et dépendances. 1294-2* S'adresser rue du Premier-Mars 6, au 1er étage, à gauche.

Logement. A louer pour fin avril, rue du Parc 11, un logement de 3 pièces avec cuisine, corridor et dépendances au 2me étage. — S'adresser chez M. Thomann, même maison. 1234-2

Sous-sol d'une seule pièce, angle Doubs 129, pour entrepôt, atelier ou magasin, est à louer de suite ou époque à convenir. — S'adresser à M. Guyot, géant, Paix 43. 1197-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Chapelle 6, au 1er étage, à gauche. 1196-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser Mme Schmidt, rue A.-M.-Piaget 53. 1218-2

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée à des personnes tranquilles. — S'adresser rue du Puits 27, au rez-de-chaussée. 1231-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à des messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 22, au 2me étage, à droite. 1238-2

Logement. A louer pour le 30 avril, au 1er étage, un logement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances, situé rue Numa Droz 125. — S'adresser à la Boulangerie G. Zaugg, même maison. 1130-3*

Appartements. A louer pour de suite, 1er étage, 2 beaux logements de 3 pièces avec corridors indépendants, pourraient n'en former qu'un seul. — Rez-de-chaussée de 3 pièces, ce dernier peut être usagé comme magasin. 966-7* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sous-sol. A louer comme entrepôt un sous-sol situé près de la place Neuve; conviendrait pour marchand de légumes. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage. 359-9*

Appartements. A louer deux beaux logements de 3 pièces et dépendances, rue Léopold-Robert 58, au 4me étage, l'un pour fin avril 1905, l'autre pour fin octobre 1905. — S'adr. au concierge, même maison. 85-12*

Appartement. A louer de suite ou pour époque à convenir bel appartement de 4 pièces, alcôve et dépendances, rue Léopold Robert 53, au 4me étage. Prix modéré. — S'adresser au Concierge. 670-12*

Magasin et logement de 2 pièces et dépendances, avec sous-sol utilisable, pour charcuterie ou pâtisserie, sont à louer pour fin avril 1905. Situation très avantagée. — S'adresser au Posage de glaces V. Nicolet-Jaques, Parc 17. 20774-16*

Chambre. A louer pour 3 mois, à partir du 15 janvier, à une personne honnête une chambre meublée. — S'adresser rue des Buissons 17, au rez-de-chaussée. 21119-19*

A louer un beau 1er étage de 3 pièces, cuisine et dépendances balcon, eau et gaz installés, jardin. 480 fr. — S'adresser à M. A. Courvoisier, rue de Chasseral 90, au 1er étage. 19381-63*

Pour le 30 Avril 1905 et pour tout de suite

à louer beaux appartements de 3 pièces ayant tout le confort moderne. — S'adresser à M. L. Pécaut-Michaud, rue Numa-Droz 144. 17766-78*

A louer pour le 30 Avril 1905: Rue du Nord près du Collège Industriel, un bel appartement soigné de 5 pièces, large corridor.

A louer de suite ou époque à convenir: un bel appartement soigné de 3 pièces et alcôve. 19882-23* S'adresser à M. Schaltenbrand, architecte, rue A.-M. Piaget 81.

Logement. A louer pour le 30 avril 1904 au centre de la ville, un logement de 3 chambres et dépendances, avec alcôve; gaz installé. — S'adresser à M. Charles Vieille-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29 A. 19914-23*

A louer pour le 30 avril 1905 un premier étage de 3 pièces, plus chambre pour la domestique, au centre de la ville et bien exposé au soleil. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17552-39*

Logement. A louer pour de suite ou plus tard, un magnifique petit logement situé rue Léopold-Robert 62 remis complètement à neuf, composé de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser Bureau Müller frères. 1041-1

Logement. A louer, pour le 30 avril, un 1er étage de trois pièces, cuisine et dépendances, situé rue du Progrès 67. — S'adresser rue du Progrès 65, au 2me étage. 1023-1

Rez-de-chaussée. Beaux logements de dépendances, au soleil, près de la Place du Marché, sont à louer pour le 30 avril 1905, à des personnes d'ordre, tranquilles et solvables. Prix modérés. — S'adresser Pont 17, au 1er étage, à droite. 274-1

Chambre. A louer, chez des personnes tranquilles, 2 chambres indépendantes, exposées au soleil, à messieurs ou dames de toute moralité. — S'adresser Grenier 31-c 990-1

LOCAL. A louer pour le 1er mai 1905 ou avant si on le désire, un grand local pouvant servir de garage d'automobile ou être transformé en atelier pour un gros métier. — S'adresser à M. Alf. Schneider-Robert, rue Fritz-Courvoisier 20. 1098-1

Ecurie. A louer pour le 1er mai 1905, une écurie avec remise. — S'adresser à M. Alf. Schneider-Robert, géant d'immeubles, rue Fritz-Courvoisier 20. 1037-1

Chambre. Belle chambre meublée à louer de suite à 1 ou 2 messieurs. — S'adresser rue du Parc 98, au 3me étage, à gauche. 1006-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier-Mars 11-A, au 1er étage. 1000-1

Chambre. Une dame seule offre chambre et PEN-ION à deux ouvrières de toute moralité. Vie de famille assurée. 1008-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer rue de la Paix 83, au 2me étage, une belle chambre meublée, à monsieur tranquille et travaillant dehors. 1039-1

Chambre. A louer une chambre non meublée; part à la cuisine. — S'adresser rue Numa Droz 120, au rez-de-chaussée. 1065-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à deux fenêtres, à une personne de toute moralité. — S'adr. rue des Buissons 13, au 1er étage. 1051-1

Chambre. A louer à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors une belle chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue du Parc 50, au rez-de-chaussée. 808-1

Logement. A louer pour le 1er mai un logement de 3 pièces au soleil, parquets, eau sur l'évier, gaz, buanderie. Maison d'ordre. Prix 25 fr. par mois. — S'adresser à M. Mathey-Hummel, Reuan. 948-1

Logement. A louer de suite un logement de 3 chambres, cuisine, chambre haute et bûcher; bien situé au soleil. Prix, 26 fr. par mois. 1128-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un jeune homme honnête. — S'adresser rue de la Serre 13, au rez-de-chaussée. 1093-1

Chambres. A louer deux chambres meublées ou non, avec part à la cuisine. 1129-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, à une ou deux personnes honnêtes et travaillant dehors. — S'adresser Industrie 19, au 2me étage, à gauche. 1111-1

Chambre. A louer dès le 6 février, une jolie chambre indépendante et au soleil. — S'adresser rue du Parc 14, au rez-de-chaussée, à droite. 1110-1

Chambre. A louer une petite chambre meublée et indépendante, au soleil; on peut y travailler si on le désire. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 2me étage, à gauche. 1102-1

Belle chambre indépendante, à deux fenêtres, meublée à neuf, est à louer, rue de la Balance 2. — S'adr. à M. J. Gillieron, coiffeur, rue de la Balance 1. 1123-1

On demande à louer pour fin mars et pour 2 jeunes mariés, un logement de 2 pièces, cuisine et corridor, gaz installé. — S'adresser par écrit sous initiales M. P. 1007, au bureau de l'IMPARTIAL. 1007-1

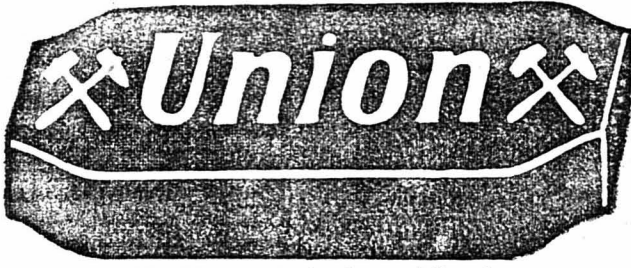
Un négociant sérieux demande à louer pour le 30 avril 1906 un magasin bien situé, de préférence dans la Place des Victoires jusqu'à l'Hôtel-des-Postes Eau, gaz et électricité installés. — Adresser offres par écrit sous F. H. 1071, au bureau de l'IMPARTIAL. 1071-1

Demandez partout Briquettes de lignite Rhénanes

o 3001 B

MEILLEURE MARQUE

15588 4



Ne dégagent ni odeur ni fumée. Indispensable pour la cuisine et pour tout genre de chauffage. Economie. Propreté. Chauffage idéal.

Commis. Jeune homme sérieux et actif, connaissant comptabilité, correspondance, fabrication d'horlogerie, expéditions, cherche place dans maison sérieuse. Certificats de premier ordre à disposition. Prétentions modestes. — Offres sous chiffres M. C. 1356, au bureau de l'IMPARTIAL. 1356-3

Remonteur de répétitions quarts et minutes cherche place. — Adresser les offres, sous initiales A. Z. 1320, au bureau de l'IMPARTIAL. 1320-3

Jeune fille. On cherche pour une jeune fille forte, de 13¹/₂ ans, à la veille de quitter l'école, une place pour aider au ménage et apprendre un métier, celui de tailleur si possible. — S'adresser à M. Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 1315-5

Garçon d'office. Jeune garçon cherche place comme garçon d'office. — S'adresser par écrit, sous H. H. 1321, au bureau de l'IMPARTIAL. 1321-3

Bonne ou femme de chambre cherche place de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1364-3

Jeune fille. Une honnête famille désire placer une jeune fille de 17 ans, robuste, de bonne commande et fidèle, dans un magasin de confections ou autre de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1359-3

Commis. Jeune fille connaissant un peu de sténographie cherche place dans un bureau. — S'adresser par écrit sous initiales L. B. 971, au bureau de l'IMPARTIAL. 981-2

Roskopff. Une bonne ouvrière cherche place de suite dans un bon comptoir, soit pour les finissages de barillet ou remonter les finissages après engrenage. — S'adresser rue de la Charrière 41, au 2^{me} étage, à gauche. 1250-2

Sommelière. Une jeune fille de toute moralité, sachant les deux langues, ainsi que le service de table, cherche place de suite dans bon café-brasserie. — S'adresser par écrit, sous chiffres G. B. 1249, au bureau de l'IMPARTIAL. 1249-2

Une personne d'un certain âge cherche place pour faire un petit ménage. — S'adresser chez Mme Ding, rue du Doubs 137, au 1^{er} étage. 1194-2

Jeune homme sachant les deux langues cherche place dans magasin ou hôtel. — S'adresser rue de la Balance 4, au 2^{me} étage. 1244-2

Apprenti. On désire placer un jeune homme connaissant l'échappement et ayant quelque peu démonté et remonté comme apprenti remonteur. — S'adresser rue Numa-Droz 7, au 2^{me} étage. 1203-2

Jeune fille de la Suisse allemande, ayant suivi les écoles supérieures, demande place comme aide-cammiis dans un bureau ou magasin, pour apprendre le français. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1205-2

Une fille de 26 ans et de bonne famille cherche place comme bonne d'enfant ou femme de chambre. — Adresser offres sous B. W. 1252, au bureau de l'IMPARTIAL. 1252-2

Remonteurs. Plusieurs bons remonteurs d'échappements Roskopf trouveraient emploi. — S'adresser rue Numa-Droz 133, au 3^{me} étage, à gauche. 1310-3

Sertissages. QUI peut entreprendre par séries moyennes Roskopf soignées? — Offres à MM. Stüdi & fils, Daniel-Jean-Richard 13. 1338-3

Raquettes. On demande de suite une bonne poseuse de clefs de raquettes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1365-3

Modiste. Une bonne ouvrière modiste est demandée. — Sérieuses références exigées. Place stable. — Adresser offres par écrit avec conditions sous chiffres T. T. 1318, au bureau de l'IMPARTIAL. 1318-3

Ménagère. On demande pour commencement février une personne honnête et propre pour faire un petit ménage de 3 personnes. Bons gages si la personne convient. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1352-3

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme ou une jeune fille, libérée des écoles, comme commissionnaire. — S'adresser chez MM. A. Schielé & Cie, Doubs 135. — A la même adresse, à remettre deux chambres non meublées et indépendantes. 1345-3

Jeunes filles. On demande deux jeunes filles. — S'adresser à M. Jules Kuhn, Tailleurs d'ancre fixes, rue du Nord 170. 1355-3

A la même adresse, on demande à acheter un tour de mécanicien.

Servante. On demande une bonne fille sachant cuire et faire les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser Paix 27, au 1^{er} étage. 1342-3

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête, propre et active, pour aider aux travaux d'un ménage soigné. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1361-3

Fille. On demande une fille honnête et active pour servir au magasin. — S'adres. à M. A. Taillard, rue du Jura 4, au magasin. 1360-3

Cuisinière. On demande pour bonne cuisinière, faisant les travaux d'un ménage soigné. Bons gages et références demandées. — S'adresser rue de la Paix 27, au 2^{me} étage. 989-3

Boîtier. Dans une fabrique de boîtes or de la localité, on demande un jeune ouvrier tourneur travaillant aux machines Revolver, ou cas échéant, un assujetti. — S'adresser par écrit sous N. N. 1220, au bureau de l'IMPARTIAL. 1220-2

Graveur. Place avantageuse est offerte à un bon dessinateur-champ-levé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1235-2

Polisseuses. Deux polisseuses et avivantes trouveraient place de suite chez M. Arnold Méroz, rue de la Charrière 3. 1215-2

Polisseuses. On demande plusieurs bonnes polisseuses de boîtes argent et métal. Inutile de se présenter si on connaît pas la partie à fond. — S'adresser à l'Atelier de polissages, rue Alexis-Marie Piaget 67 (côté Sud). 1230-2

Doreurs. On demande pour entrer de suite deux bons ouvriers greneurs, ainsi qu'un bon adoucisseur. — S'adresser chez M. Nicolas Haenni, doreur, Morveau (Doubs). 833-2

Apprenti. On demande un apprenti ou un assujetti remonteur pour la petite pièce. — S'adresser rue de la Charrière 99. 1228-2

Servante. On demande une jeune fille propre, active et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adresser Place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1^{er} étage. 1253-2

Servante. On demande de suite une jeune fille pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser à M. D. Ritter, Brasserie du Gaz, rue du Collège 23. 1200-2

Servante. On demande pour un ménage soigné, une servante propre et active, pour tout faire. — S'adresser rue du Parc 24, au 2^{me} étage. 1198-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage. — S'adresser rue du Parc 15, au 2^{me} étage, à droite. 1243-2

A louer pour le 30 avril 1905, au centre de la ville un très bel APPARTEMENT de 6 pièces, chambre de bains, gaz et électricité installés. Prix modéré. — S'adr. rue du Marché 8, au 2^{me} étage. 1354-8

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite bel appartement de 2 pièces, vestibule, alcôve, cabinet à l'étage. — S'adresser rue du Progrès 7, au 3^{me} étage, à gauche. 1325-6

Appartement. A louer pour le 30 avril 1905, un appartement de 3 grandes chambres, chambre de bains et dépendances, lessiverie dans la maison. Prix 675 fr. — S'adresser à MM. Mairot frères, rue de la Serre 23. 1314-5

Logement. A louer pour le mois d'avril, très beau logement moderne de 3 pièces, cuisine et dépendances, corridor fermé et cabinets à l'intérieur. Lessiverie, cour et jardin. Eau et gaz. Prix 460 fr. par an, eau comprise. — S'adresser rue Daniel-Jean-Richard 5, au 2^{me} étage. 1363-1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil levant, située près de la Gare. — S'adresser rue du Parc 71, au 1^{er} étage, à gauche. 444-3

Appartements. A remettre pour le 30 avril prochain deux appartements de 3 et 4 pièces, dont l'un donnant sur la rue Léopold Robert, l'autre rue de la Serre. — S'adresser à M. Jules Froidevaux, rue Léopold Robert 88. 760-6

Logement. A louer pour le terme d'avril un beau logement de trois pièces, situé à proximité de la place de l'Ouest. — S'adresser rue de la Paix 45, au rez-de-chaussée, à gauche. 778-6

Pour ateliers, entrepôts ou locaux et terrains de dégagement sont à louer en bloc ou séparément, PARC 103. Situation très favorable vis-à-vis de la Gare aux marchandises. 216-7

Logements. A louer de suite et pour le 30 avril 1905, de beaux appartements modernes de 3 et 4 pièces, depuis 450 fr., près du Temple-Allemand et du Collège de l'Ouest. — S'adr. au Bureau Numa-Droz 41, au 1^{er} étage. Téléphone. 16159 26

Pignon. A louer pour de suite un pignon bien exposé au soleil, composé de 2 chambres, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1^{er} étage. 18737-32

A louer pour le 30 avril 1905 un bel appartement de 3 chambres, bout de corridor, cuisine et dépendances, buanderie, eau, gaz, vue superbe. Prix, fr. 550.— par an. 18359-35

Grands LOCAUX pour atelier ou entrepôt sont à louer pour le 31 octobre prochain, rue de la Paix 95 et 97. — S'adresser à M. Guyot, gérant, rue de la Paix 43. 12028-55

On demande à louer pour avril un bel APPARTEMENT de 5 à 6 pièces, chambre de bain. Chauffage central dans maison moderne, quartier de l'Ouest. — Adresser offres Case postale 2909. 1091-2

On demande à louer pour le 30 avril, dans le quartier de l'Ouest de la ville, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — Ecrire, sous initiales A. C. 1013, au bureau de l'IMPARTIAL. 1043-1

Deux personnes tranquilles et solvables demandent à louer de suite une chambre meublée, complètement indépendante, à proximité de la Gare. — Offres avec prix sous chiffres A. R. Z. 83. Poste restante. 1097-1

On demande à louer un tour à guilocher. — S'adresser rue du Nord 60, au premier étage. 1066-1

On demande à acheter d'occasion une banque de magasin, en très bon état. 1313-3

On demande à acheter un char à pont pour petit cheval. — S'adresser à M. Paul Beauchat, rue du Nord 127. 1349-3

Salon. On demande à acheter d'occasion un ameublement de salon, en parfait état de conservation. — Adresser les offres par écrit sous chiffres X. Z. 1202, au bureau de l'IMPARTIAL. 1202-2

Piano. On demande à acheter un bon piano en parfait état de conservation. — Adresser les offres sous chiffres D. R. 1201, au bureau de l'IMPARTIAL. 1201-2

Futaille. On achète n'importe quelle futaille. — S'adr. à M. Bozonnat, rue de la Serre 3. 12321-8

Futaille. On achète toujours de la bonne futaille. — S'adr. à M. C. Pellegrini, Paix 47-49. 17560-14

On demande à acheter un secrétaire en bon état. — Adresser offres avec prix sous G. T. 1035, au bureau de l'IMPARTIAL. 1035-1

On demande à acheter d'occasion 1 bon violon entier. — S'adresser rue du Premier-Mars 12-B, au 3^{me} étage. 1050-1

On demande à acheter propre et en bon état un LIT moderne à une personne. — Offres rue Numa Droz 148, au 4^{me} étage, à droite. 1121-1

A vendre l'outillage d'un cordonnier, ainsi qu'une machine à coudre, presque neuve. — S'adresser rue des Fleurs 15, au rez-de-chaussée, à droite. 1316-3

A vendre pour cause de départ, à des prix exceptionnellement bas, lits, vitrines, burin-fixe, vélos pour hommes ou dames, plus un salon de coiffure pour dames. — S'adresser à M. Louis Robert, rue de la Charrière 5. 1362-3

A vendre un accordéon genevois, en très bon état. — S'adresser chez M. Mathey, rue du Progrès 1-A. 1212-2

Cadrans. A vendre une machine à percer les plaques (système Henriot), très peu usagée; très bas prix. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1204-2

A vendre un potager à deux feux, avec bouillotte et tous les accessoires. Très bas prix. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au rez-de-chaussée, à droite. 1236-2

A vendre à bas prix un joli chien de salon, petite race. — S'adr. rue du Temple Allemand 11, au rez-de-chaussée. 215-9+

A vendre de suite plusieurs meubles façon antique, entièrement sculptés. Occasion exceptionnelle. 19085-29

ALLIANCES or 18 k. Grand Magasin de Bijouterie 1 SAGNE-JUILLARD, à côté Hôt.-d.-Postes Ouvert les Dimanches de 11 h. à midi.

A vendre un pupitre en bon état. — S'adresser à M. Alf. Schneider-Robert, rue Fritz-Courvoisier 20. 1036-1

590 fr. Un lit à fronton mat et poli 1 sommier 42 ressorts, 1 matelas crin animal, un duvet édreon blanc, 2 oreillers, 1 traversin. 1 table de nuit à fronton avec marbre, commode noyer, intérieur chêne, poignées nickel, table ronde noyer, 6 chaises en jonc, 1 canapé recouvert moquette, une glace et un tapis de table. Facilités de paiement — S'adresser rue du Puits 8, au 1^{er} étage. 925-4

A vendre un char et une glisse à pont et à bras, le tout presque neuf, ainsi qu'un petit tour (10 fr.), une poussette à 4 roues (7 fr.). 1054-1

A vendre potager n° 11, à bas prix avec tous ses accessoires neufs. — S'adresser Industrie 21, au 2^{me} étage, à gauche. 1073-1

Lits. Plusieurs lits complets à 2 places en très bon état, sont à vendre à bas prix. — S'adresser chez M. Meyer-Franck, Collège 19. 1086-1

A vendre un beau chien ratier, mâle, pure race, très fidèle, âgé de sept mois. Taxe payée pour 1905. — S'adresser Maison Knopf. 1124-1

Perdu une couverture de cheval, depuis les Bassets à La Chaux-de-Fonds. — La rapporter, contre récompense, aux Ecuries de France, rue du Premier-Mars. 1317-3

Egaré une chienne d'arrêt, brune et blanche. — Prière de donner renseignements à M. Wintsch, rue du Signal 8. Téléphone. 1368-3

Perdu dimanche soir, depuis le Casino au Collège de l'Abelle, un bracelet gourmette. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Progrès 93-A, au rez-de-chaussée. 1206-2

Perdu mardi dans la soirée, depuis le Restaurant de Bel-Air à la rue de la Charrière, une jumelle en aluminium. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1195-1

Volé samedi, entre 7 et 7 1/2 h. du matin, à une fenêtre, un DUVET avec fourre rouge et blanche. — Les personnes qui pourraient donner des renseignements, sont priées de s'adresser rue de la Paix n° 27, au rez-de-chaussée, à droite. Bonne récompense. 1048-1

Il est au Ciel et dans nos cœurs.

Madame Marianne Maurer, aux Crossettes, Monsieur et Madame Charles Maurer-Jeanmaire et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Alfred Zwahlen et leurs enfants, aux Coudres, Madame et Monsieur Alfred Simon-Maurer et leurs enfants, au Bas-Monsieur, Monsieur et Madame Emile Maurer-Schmutz et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Louis Ruttimaurer et leur enfant, aux Crossettes, Monsieur Paul Zwahlen et ses enfants, à La Sagne, Monsieur Edouard Laubscher et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Emile Maurer-Boss, aux Hauts-Geneveys, Monsieur et Madame Albert Hild-Richard et leurs enfants, au Reymond, Madame et Monsieur A. Beiner-Hild, à Bienne, ainsi que les familles Maurer, Kern, Zurcher, ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, le décès de Monsieur Jean MAURER leur cher époux, père, beau-père, grand-père, aïeul, oncle et parent, survenu vendredi, à 6 h. du matin, à l'âge de 74 ans et 3 mois, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 27 Janvier 1905. L'enterrement aura lieu SANS SUITE Dimanche 29 courant. Domicile mortuaire, rue Fritz-Courvoisier 40-A. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1343-2

Madame Elise Biedermann et ses enfants Rodolphe et Marguerite, Madame et Monsieur J. Hofer-Santschi-Biedermann et famille, Madame et Monsieur J.-U. Santschi-Biedermann et famille, Monsieur Edouard Biedermann, à Bâle, Monsieur et Madame Emile Biedermann, à Winterthur, Madame veuve Randegger et sa fille, à Pieterlen, Monsieur et Madame Schneider et leur fils, à Gentod, Monsieur et Madame Frey, à Cétweil (Zurich), Monsieur et Madame J. Randegger, à Walchwil, Madame veuve Burri, à Bienne, Madame veuve Ambuhl et ses enfants, à Vigneulle, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle et cousin Monsieur Rodolphe-Martin Biedermann-Randegger que Dieu a enlevé à leur affection vendredi, à 5 1/2 h. du matin, à l'âge de 36 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 27 Janvier 1905. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Dimanche 27 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, Buffet du Patinage. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1344-2

MM. les membres de la Société des Cafetiers, Hôtelières et Restaurateurs, sont informés du décès de leur regretté collègue Monsieur Rodolphe BIEDERMANN Tenancier du Patinage et sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu Dimanche 29 courant, à 1 heure après midi. 1346-2 Le Comité.

Quoi qu'il en soit mon âme repose en Dieu, C'est de Lui que vient ma délivrance, Madame et Monsieur Christ Guerber et les enfants de feu Alexandre Maurer, Monsieur Fritz Opplinger et ses enfants, Madame et Monsieur Jean Opplinger et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Maurer et leurs enfants, Madame et Monsieur Gottlieb Opplinger et leurs enfants, Madame et Monsieur Alcide Bourquin et leur enfant, Monsieur et Madame Fritz Maurer et leurs enfants, Madame et Monsieur Alexandre Opplinger et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Maurer, Mademoiselle Aline Maurer, ainsi que les familles Maurer, Nussbaum, Eymann, Stegmann, Stauffer, Bourquin, Racine, Steiner, Gertsch et Gutknecht ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parents

Madame Zéline MAURER née Stauffer que Dieu a retirée à Lui vendredi, à 4 h. 1/2 du matin, à l'âge de 79 ans, après une longue et pénible maladie. Grande-Combe, le 27 janvier 1905. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu à FONTAINES (Val-de-Ruz) lundi 30 janvier, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Grande-Combe. Départ à 9 heures du matin par les Convers (Vue-des-Alpes). Les dames ne suivent pas. Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 1367-2

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. Matt. XI, 28. Ne pleurez pas, mes bien aimés, Mes souffrances sont passées, Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur.

Monsieur et Madame Albert Hofstetter et leurs enfants, Monsieur et Madame Hermann Hofstetter-Garin et leur fils Robert, à Paris, Monsieur et Madame Jacob Ischer-Hofstetter et leurs enfants, Monsieur Albert Ischer, à Paris, Monsieur Emile Perrin-Hofstetter et ses enfants, Monsieur et Madame Paul Marthaler et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Dubois-Hofstetter et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Grisel et leur fille Nelly, les enfants de feu Edouard Hofstetter, ainsi que les familles Hofstetter, à Berne, les familles Zwahlen, à Bôle, St-Blaise et Hauterive, les familles Ebscher et Bürri, au Guggisberg (Berne), font part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame veuve ROSINA HOFSTETTER née Zwahlen leur bien chère et vénérée mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, grand-tante et parente, enlevée à leur affection jeudi, à 5 h. du matin, à l'âge de 71 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 26 Janvier 1905. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 28 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue du Pont 94. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1265-1

Repose en paix, cher fils et cher frère Après de grandes souffrances, tu nous quittes, bien-aimé, mais nous avons l'espérance d'être tous réunis un jour

Monsieur et Madame Numa Calame et leurs enfants Mina, Fritz, Charles et Berthe, les enfants de feu Monsieur Jules-Henri Calame, Monsieur et Madame Florian Guyot-Calame et leurs enfants, Madame et Monsieur Eugène Delachaux-Calame et leurs enfants, Monsieur et Madame William Calame-Studler et leurs enfants, Monsieur et Madame Paul-Auguste Calame-Girard et leurs enfants, Madame et Monsieur Henri Brandt-Brandt et leurs enfants; Monsieur et Madame Alcide Brandt-Brendlé et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame James Jacot et leurs enfants, aux Prises-de-Gorgier, ainsi que les familles Calame, Brandt, Robert et Vuithier, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, neveu, cousin et parent Monsieur Jean-Louis CALAME contrôleur au Tramway que Dieu a enlevé à leur affection mercredi, à 2 h. 1/2, après midi, après une courte maladie, dans sa 20^{me} année. La Chaux-de-Fonds, le 26 janvier 1905. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 28 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Sophie-Mairet 10. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1293-1

En cas de décès s'adresser sans retard à l'Agence générale des Pompes Funèbres LOUIS LEUBA 12, Rue Jaquet-Droz, 12 qui se charge de régler toutes les formalités. Fournit planche, cercueil et accessoires — Honoraires pour les démarches, depuis 3 fr. 2133-3

BAINS MORITZ

RONDE 29, ouverts depuis 8 heures du matin à 9 heures du soir. Le **Dimanche** jusqu'à midi. — **Douches écossaises** pour maladies de nerfs. **Bains de vapeur** et **Bains sulfureux**. Bains depuis 50 cent.

Téléphone. — Chauffage central.

971-2*

Mise au concours

Le Comité de l'Œuvre des Arrivantes à la gare, met au concours le **Poste d'agente**

de cette œuvre. Outre une conduite irréprochable, la connaissance du français et de l'allemand est exigée. — Adresser par écrit les offres, avec certificats si possible, d'ici au 15 février, à Mme Tissot-Humbert, rue du Premier-Mars 12, n° 318-c 975-4

Cotillons pour Bals et Soirées

Grand choix de tours de Cotillons : Costumes complets en papier. 60 sortes de chapeaux. Bonnets. Diadèmes, etc., etc. 368-7

Fleurs pour cheveux. Fleurs pour boutonnières. Serpentina, mirilons, confettis, neige.

François ZEHFUS, Nord 129 (Chicago), Chaux-de-Fonds.

Vins en gros LUCIEN DROZ

Téléphone Envers 32

VINS FINS :

Macon, Beaujolais, Bourgogne, Bordeaux.

Grand choix de divers crus.

Vins français de table

des plus avantageux 430-8

Neuchâtel 1901, 1^{re} qualité.

Vins en bouteilles suisses et français

Liqueurs de toutes sortes.

Chartreuse du Couvent.

Vins mousseux : Asti, Champagne

diverses marques.

Thermomètres

- Thermomètres colonne alcool fr. 0.50
- Thermomètres » » 0.75
- Thermomètres colonne Mercure » 0.60
- Thermomètres » » 1.—
- Thermomètres scala porcelaine » 1.75
- Thermomètres scala nickelé » 2.—
- Thermomètres de bains » 0.75
- Thermomètres de fenêtre » 2.—
- Baromètre chimique avec Thermomètre » 1.25
- Thermomètres de maladies avec bulletin d'observations, dep. » 1.25
- Pèse-lait » 2.50
- Pèse-liqueur » 1.25
- Lunetterie fine ordinaire, » 2.—
- Boussoles, depuis » 2.—
- Baromètres anéroïdes.

GRAND

Bazar de la Chaux-de-Fonds en face du Théâtre. 850-2



MAGASINS

On cherche à louer pour Avril 1906, magasins avec grandes devantures, situés à proximité de l'Hôtel-des-Postes. On ferait long bail. — Adresser offres sous chiffres A. L. 1078, au bureau de l'IMPARTIAL. 1078-1



A LOUER

dans la maison rue Léopold-Robert 46, pour le 30 avril 1905 un

beau Logement

de 4 pièces, avec bout de corridor éclairé, cuisine et belles dépendances. n° 246 c

Pour le 30 avril 1906, le premier étage entier de 8 pièces, divisible en deux appartements distincts. 781-5

Situation centrale à proximité de la Gare et de l'Hôtel-des-Postes.

S'adresser pour tous renseignements en l'Etude des notaires Barbier & Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 50.

A remettre

un bon Magasin de détail

pour dames, laissant de gros bénéfices. Reprise et agencement, 10.000 fr. — S'adresser sous C. M. 31, Poste rue d'Italie, Genève. H-687-P 798-3

Rhumes, Rhumatismes

L'Ouate Thermogène est un remède souverain contre toutes les Douleurs musculaires, les Rhumatismes, les Rhumes et Bronchites, les Maux de gorge, les Points de côté, les Torticolis, les Lumbagos et toutes les affections qui ont le froid pour origine.

Si l'on veut une réaction prompte et énergique, on aspergera la feuille d'ouate, soit de vinaigre, soit d'un peu d'eau tiède salée. Mais qu'on emploie le Thermogène à l'état sec ou à l'état humide, la douleur locale est rapidement soulagée et cet heureux résultat est obtenu par la seule application du Thermogène sur la peau.

L'Ouate Thermogène, ne dérange aucune habitude et n'impose aucun repos ni régime. Mode d'emploi. — Il consiste tout simplement à déplier la feuille d'ouate et à l'appliquer sur le mal. La seule précaution à prendre, c'est que l'ouate soit bien adhérente à la peau. (Lire notice dans la boîte). 1 fr. 50 la boîte dans toutes les Pharmacies.

EN VENTE A LA CHAUX-DE-FONDS : W. Bech, Ch. Béguin, H. Berger, C. Boisot, Dr Bourquin, P. Buhlmann, L. Leyvraz & Cie, Monnier, L. Parel.



L'Arome des Potages

Les Tubes de Bouillon

Les Potages à la minute



viennent de nouveau d'arriver chez Madame veuve Arnold Linder, Rue du Temple-Allemand 59. 1118-1

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER

SIÈGE A BERNE

Agent pour le District de La Chaux-de-Fonds

Ch^e-Aib. DUCOMMUN, 20, rue de la Serre 20

Cette Société ne fait payer de contribution que sur la base minime de 50 ct. pour 1000 francs, pour les mobiliers dans des maisons de 1^{re} classe, sans risque. — Elle assure en bloc l'horlogerie, les fonds de commerce, les établissements industriels, etc., etc.

La Société est mutuelle, n'ayant pas d'actionnaires, ses bénéfices demeurent la propriété des assurés, formant un fonds de réserve qui se monte à ce jour à 4,856,000 fr.

Règlement prompt et loyal des sinistres. Epoque de la perception des contributions : 1^{er} au 31 juillet.

Les Polices nouvelles, de même que les modifications aux Polices en cours, sont acceptées en tous temps.

On peut s'adresser également à M. Henri Godat, rue Léopold-Robert 18-B, seul agent local autorisé à recevoir de nouveaux contrats.

Il n'est perçu aucune finance d'entrée ou frais de Polices jusqu'à la somme de 3000 fr. 9261-18

Boulangerie-Pâtisserie de Chicago

127, Rue du Nord Gottf. PFISTER Rue du Nord, 127

Petits Pains Pains au lait

tous les jours dès 7 heures

Pâtisserie diverse

On porte à domicile. 160-21 Se recommande.

Causes, Nature et Guérison de la NEURASTHENIE

en général, ainsi que de la neurasthénie des Organes génitaux en particulier (Hygiène sexuelle). 8377-16

Œuvre couronnée, uniquement faite d'après des expériences récentes, 370 pages, nombreuses illustrations. Guide sûr, indispensable à la guérison des affections nerveuses générales et sexuelles par suite d'excès, d'habitudes dépravées, etc. — Prix, 2 fr. contre timbres-poste, chez l'auteur, Dr Rumler, Genève 108, et chez H. Bailloz, libraire et A. Courvoisier, Chaux-de-Fonds, James Attinger, A.-G. Berthoud, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et toutes les autres librairies.

L'Institut « Silvana » du Dr RUMLER, pour le traitement de la Neurasthénie générale et sexuelle, etc., est ouvert toute l'année.



Contre la Toux, Catarrhes, Bronchites, etc.

EMPLOYEZ LES

Pastilles Pectorales Buhlmann

Guérison rapide et certaine, Nombreuses attestations. Prix de la boîte : 1 Fr.

SIROP BÉCHIQUE remède éprouvé contre la Toux et la Coqueluche chez les enfants. En flacons de 1 et 1 fr. 50. 19363-17*

Véritable Thé pectoral anti-glaireux sans rival pour combattre les maladies des voies respiratoires. La boîte, 40 c.

En vente à la Pharmacie BUHLMANN, 7, Léopold Robert 7.

A remettre

dans principale ville de la Suisse française, la suite d'un horloger rhabeleur; bonne occasion pour débutant. Peu de reprise. — S'adresser sous A. B. 1080, au bureau de l'IMPARTIAL. 1080-1

A louer

pour le 30 Avril 1905

joli 3^{me} étage. 3 pièces, chambre de bains, séchoir, cour, concierge, gaz, électricité; maison d'ordre, rue du Parc 114. — S'ad. chez M. Clivio, rue du Nord 17. 601-5*



MONTRES égrenées

Montres garanties

Tous genres. Prix réduits

Beau choix.

F.-Arnold Droz

Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds 1693-24

Les Pilules suisses ONI

sont protégées par la loi dans tous les pays. C'est un produit recommandé par les médecins, garanti inoffensif et qui constitue un remède absolument sûr contre tous genres de 7780-16

Maux de tête et Influenza

Fabriquées par la

Pharmacie Heer & Cie, Bâle

Seules véritables avec la marque déposée



Succès surprenant et sûr

Remède indispensable dans le ménage

Se vend dans toutes les pharmacies.

Prix 2 fr. par boîtes originales avec mode d'emploi. Demandez un échantillon gratuit en joignant 15 ct. en timbres-poste pour frais de port et d'emballage. Donner l'adresse exacte.

Toutes les commandes, correspondances, etc., sont à adresser au dépôt général A. Dreimann, Bâle, Spaltenweg 31. Téléphone 2562.

Prière de veiller au nom de Pilules suisses ONI.

Pour villa!

A vendre près du Chalet de la Place d'Armes, un beau terrain pour une villa avec jardin; vue superbe sur la ville. Le tout est entouré de gros sapins et plants. Prix avantageux. — On se chargerait des plans et de la construction. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. G. Wyser, Rocher 16. 1156-2*

Terrains à vendre

Situation ravissante pour villas et parc, prix de 1 fr. à 3 fr. 50 le m²; pas d'obligation pour la construction. — S'adr. à M. Pécaut-Dubois, Numa-Droz 135. 19267-136*

Ohé! Ohé!

C'est maintenant qu'il vous faut goûter des desserts sortant de mes fours, car c'est toujours pour la fin que l'on réserve les meilleurs produits, c'est alors que vous les apprécierez le mieux.

Bricelets

à partir de 25 centimes le quart

Cornets pour crème

(les meilleurs.)

Thés renommés.

Se recommande, 18451-33

P. GOSTELI Rue de la Ronde 3

à la suite du Magasin Brandt-Herren

Oxydages

On cherche un atelier pouvant entreprendre l'oxydage de boîtes calottes acier bleu brillant. — Offres avec prix sous chiffres G. 1007 J. à Haasenstein et Vogler, St-Imier. 1282-1

Remontages

Ouvrier ayant fait les repassages, démontages et remontages demande des remontages à faire à domicile, petites et grandes pièces cylindre. Travail suivi et consciencieux. — S'adresser par écrit, sous initiales O. H. 1207, au bureau de l'IMPARTIAL. 1207-1

Comptable-Correspondant

expérimenté cherche place pour de suite. Excellentes références. — S'adresser sous chiffres N. R. 1214, au bureau de l'IMPARTIAL. 1214-2

Boîtes

A vendre à très bon compte, 18 douzaines boîtes acier 24 lig. Roskopf, fines et oxydées. 1210-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

COMMIS

Jeune homme, sachant les deux langues la comptabilité, la correspondance et l'horlogerie, cherche place dans un bureau. — Adresser les offres sous N. N. 1081, au bureau de l'IMPARTIAL. 1081-1

Associé

Fabricant bien introduit, expérimenté, cherche associé ou commanditaire. — S'adresser par écrit sous initiales A. B. 1099, au bureau de l'IMPARTIAL. 1099-2

Agence de Prêts

sur objets d'or et d'argent

soit : Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, etc. 20716-39

Léopold-Robert 55

au rez-de-chaussée.

vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL

Discretion absolue.

Blocs

pour tous besoins commerciaux : spécialement blocs de caisse de différents modèles pour vente au détail (bazars, magasins, etc.) Spécialités de la

Fabrique de Blocs Lichtensteig

(Imprimerie A. Mæder). Relations directes avec la clientèle, d'où prix modérés. 1211-4

MAISON

A vendre une maison neuve sur la route Bonvillars-Champagne, comprenant 3 logements et grand jardin, bien situé au soleil et à 5 minutes des deux villages. — S'adresser à MM. Emile Michoud frères, à Bonvillars. 1199-2

Maison.

A vendre, à de très favorables conditions, une petite maison située aux abords de la ville, composée de 3 logements, lessiverie, grand terrain de dégagement, écurie, eau et gaz installés. — S'adresser, sous initiales A. B. 10667, au bureau de l'IMPARTIAL. 10667-90*

Ecole de Commerce
de La Chaux-de-Fonds.
Vendredi 27 Janvier 1905
dès 8 1/2 h. du soir

CONFÉRENCE PUBLIQUE
à l'Amphithéâtre du Collège Primaire,
SUJET: 1216-1
L'organisation des ports de commerce avec Projections
par M. ED. WASSERFALLEN, prof.

Cours de Samaritains
Le Comité de la CROIX-ROUGE ouvrira des Cours de Samaritains pour Dames et Messieurs, à partir du 2 février, le lundi et le jeudi de chaque semaine, de 8 heures à 10 heures du soir, au collège primaire.
Les cours sont gratuits. Le petit matériel est à la charge des participants.
Les inscriptions sont reçues par M. le Dr Perrochet, rue Léopold-Robert 31, M. E. Monnier, pharmacien, Passage du Centre 4, et la Direction des Ecoles primaires. 953-1
Le Comité.

Café-Brasserie
O. VERMOT-DROZ
VERSOIX ET TERREAUX 1.

Dimanche 29 Janvier 1905
Dès 7 1/2 h. du soir, 1312-2

TRIPES
Locaux agrandis.
BILLARD neuf.

Hôtel de la Balance
LA CIBOURG 1211-2

Dimanche 29 courant
dès 7 heures du soir,

Souper aux Tripes
Se recommande, Niederhausern.

Café-Restaurant du JURA
rue Fritz Courvoisier 22.

SAMEDI SOIR, dès 7 1/2 heures
Souper aux Tripes

On sert pour emporter.
1322-2 Se recommande.

Café-Restaurant Ant. BRÉGUET
rue Alexis-Marie Piaget 1.

SAMEDI, dès 7 1/2 h. du soir
TRIPES • TRIPES
aux Champignons.

1337-2 Se recommande.

Café des Chasseurs
rue de la Charrière 84.

SAMEDI, dès 8 h. du soir,
Souper aux tripes

Se recommande,
16139-17* Le tenancier, Jules Favre.

HOTEL DE LA BALANCE

Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,

TRIPES
19198-19* Se recommande, Jean Knutti.

Hôtel de la Gare

Tous les SAMEDIS soir
dès 7 heures et demie

TRIPES
à la Mode de Caen.

19196-10* Se recommande, Ch. Kohler.

A LOUER
pour le 30 Avril 1905 :

Parc 5, 1er étage de 3 pièces, alcôve, corridor. 1327-8
Fritz-Courvoisier 29-A, rez-de-chaussée de 3 pièces, alcôve, corridor.

Chapelle 9, 1er étage de 3 pièces, cuisine, dépendances. 1328
Premier-Mars 12-B, rez-de-chaussée de 4 pièces, corridor, cuisine. 500 fr. 1329

S'adresser à M. Charles-Oscar Du-Bois, gérant, Parc 9.

Restaurant des Armes-Réunies
GRANDE SALLE

Lundi 30 janvier, Mardi 31 janvier, Mercredi 1^{er} février

VENTE
en faveur des Bons-Templiers de notre ville
suivie de

Trois Grands Concerts
organisés par un Comité spécial pris en dehors de la Société
avec le bienveillant concours de différentes sociétés et d'amateurs de la localité.

Portes 8 h. **Lundi 30 Janvier 1905** Rideau 8 1/2 h.

Grand Concert
avec le gracieux concours de
La MUSIQUE DE LA VILLE et d'Amateurs de la localité

PROGRAMME:
Première Partie
1. Allegro militaire (Musique de la Ville)
2. Les enfants de l'ivrogne, monologue (M. M. H.).
3. Les Mouches, pour piano (Mlle M. R.)
4. a) Chanson réaliste (M. C. G.)
b) Monologue réaliste
5. Ouverture de concert (Musique de la Ville) Roux 1255-5
Deuxième Partie
6. Romance, pour baryton (M. M. K.)
7. Te plains pas soldat, chanson de genre (M. C. G.)
8. Premier Printemps, valse (Musique de la Ville) Lépagnoles.
9. **LES OUVRIERS**, drame en 1 acte en vers de Eug. Manuel.
Personnages: Morin (M. M. Hoffmann) Jeanne (Mme H. Natermann)
Marcel (M. H. Houriet) Hélène (Mlle Adèle Berner).

BRASSERIE du CASINO

Samedi SEULEMENT 28 Janvier 1905

GRAND CONCERT
donné par les deux Accordeoniste et Chanteur

ROGER et JAMES

Numéros de premier ordre: Opéras, Tyroliennes, Duos, Chansonnettes, etc.

ENTRÉE LIBRE 1348-1 Se recommande, ENTRÉE LIBRE L. MERTENAT.

Tonhalle Plaisance
RUE DE TÊTE DE RANG RUE DES TOURELLES

Dimanche 29 Janvier 1905 dès 8 h. du soir,

Grand Concert
suivi de

Soirée Familiale
donnés par la

Société de musique **L'AVENIR** des Eplatures
sous la direction de M. Jules IMHOFF.

avec le bienveillant concours de **PLUSIEURS AMATEURS.**

Aucune introduction ne sera admise après 11 heures du soir. PRIVÉ 1347-2

HOTEL-PENSION BERNA RENAN
Petite Salle pour sociétés et piano à disposition. 1336-2

Belle Piste pour Luges
Cibourg-Renan (Gare).
(deux kilomètres de longueur)

HOTEL DU LION D'OR
Rue Fritz-Courvoisier 12

A partir du Samedi 28 Janvier, TOUS LES SAMEDIS, dès 7 1/2 h. du soir

SOUPERS aux POISSONS
Trites du Doubs en matelote

FRITURES
Bonnes Consommations. Vins de premier choix.
1145-5 Se recommande, Veuve S. TRÉAND.

A remettre à Neuchâtel
Magasin de Bonneterie, Mercerie et petite Quincaillerie. Reprise 8000 fr. environ. Bon emplacement.
Etude A.-N. BRAUEN, notaire, Neuchâtel. H-2322-N 1330-2

Pour le 31 Octobre 1905
à louer au centre de la ville, 1er étage avec veranda, composé de 11 chambres, cuisine, corridor et dépendances, buanderie et cour.
S'adresser à M. Charles-Oscar Du-Bois, gérant, Parc 9. 1326-8

Casino-Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Direction: F. VAST.

DIMANCHE 29 JANVIER
2 Représentations Populaires

EN MATINÉE
Portes: 1 1/2 h. Rideau: 2 h.

Roger-La-Honte

LE SOIR
Bureau, 8 h. Rideau, 8 1/2 h.

Roger-La-Honte
Le Grand Succès!

Drame en 5 actes et 8 tableaux.
Vu l'importance de cet ouvrage, il sera représenté seul.

PRIX DES PLACES
Balcons, 3 fr. 50. — Premières, 3 fr. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. 50. — Parterre, 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 franc.

Billets à l'avance chez M. BOURGEOIS, magasin de cigares, au Casino. 1353-3

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

Restaurant Alb. Chatelain

ÉPLATURES
vis-à-vis de la Gare Bonne-Fontaine

Dimanche 29 Janvier 1905
dès 2 heures après-midi

Bal Bal
1341-2 Se recommande.

Pour
Bals et Soirées
ÉVENTAILS en gaze
ÉVENTAILS en plumes
ÉVENTAILS en papier
PORTE-ÉVENTAILS en rubans
Fleurs - Plumets - Hérons
COLLIERS, ÉPINGLES fantaisie pour Robes et Cheveux.
Rubans, Soies, Mousseline sole
Choix immense
Au Grand Bazar
du 12561-162
Panier Fleuri
— TÉLÉPHONE —

Leçons de Piano
à un prix très modique, pour des jeunes enfants. Avancement rapide. 1331-8
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mécaniciens
Une importante Fabrique de la contrée demande plusieurs bons mécaniciens, bien au courant de la mécanique de précision. — Offres, sous chiffres K. L. 1332, au bureau de l'IMPARTIAL. 1332-3

La Fabrique des Longines
à ST-IMIER
demande une personne connaissant à fond le H-959-J 1224-1

dorage de roues
pour travailler dans ses ateliers.

RESTAURANT CAFE des ALPES
12, rue Saint-Pierre 12.
Tous les Dimanches,
Dîners, Soupers soignés

Tous les jours et à toute heure,
RESTAURATION chaude et froide
FONDUES
Samedi, Dimanche Choucroute garnie
et Lundi, Gâteau au fromage
VINS de choix. BIÈRE Ulrich frères.

SALLE au premier étage pour familles et Sociétés. 1208-3

BILLARD. Se recommande, A. STEINMANN, Chef de cuisine.

BRASSERIE Métropole
TOUS LES JOURS
dès 8 heures du soir. A-191

CONCERT
— ENTRÉE LIBRE —
Tous les Vendredis, **TRIPES**

NEUCHÂTEL RESTAURANT DU CONCERT
Spécialité de Poissons frits Dîners du jour à 1 fr. 50 sans vin. o-1529-n 19024-17

Acheveur
On demande un bon horloger bien au courant de l'échappement ancre et de l'achevage de la petite pièce. nc-379-c
Comptoir Ingold-Schüpfer, Nord 87. 1288-2

Occasion!
Pour retrait d'affaires, à remettre **COMMERCE**, principal les **VINS**; conviendrait principalement à jeune homme voulant s'établir. Il aurait la facilité d'entrer dans la maison, faire éventuellement quelques voyages pour se mettre au courant ou à reprendre de suite. Capital nécessaire relativement peu élevé. — Adresser les offres, sous chiffres A. R. 852, au bureau de l'IMPARTIAL. 852-2

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27. Numa-Droz 111. Numa-Droz 45.
Parc 54. Industrie 1. Nord 17. Fritz-Courvoisier 20, Rue du Doubs 139,
VINS FINS en bouteilles

terre perdue
Beaujolais Morgon 1898 fr. 1.40
Beaujolais Morgon 1900 » 0.75
Beaujolais Fleurie 1899 » 1.10
Bourgogne 1900 » 1.—
Bourgogne Aloxe 1900 » 1.10
Bourgogne Pommard 1898 » 1.50
Beune Hospices 1902 » 1.40
Bordeaux Château Croignon 1901 » 0.75
Neuchâtel rouge 1900 » 1.25
Neuchâtel blanc 1898 » 0.80
Neuchâtel blanc 1901 » 0.70
Neuchâtel blanc 1903 » 0.80
Bordeaux blanc 1898 » 1.—
Carovigno blanc 1895 » 1.—
Champagne Léon Chandon » 5.50
Véritable Liqueur de l'Hermitage » 3.70
5068-19 la demi-bouteille » 2.20

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, une 1155-4

Boulangerie
bien achalandée, avec caté-brasserie jouissant d'une bonne clientèle. Affaire d'avenir pour un jeune homme sérieux et possédant quelque fortune. — Adresser les offres par écrit sous chiffres B. 351 C. à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Si vous toussiez
prenez les
Pastilles pectorales Séhay
au goudron de Norvège

très efficaces contre la toux, bronchite, enrhouements, catarrhes, rhumes, etc., etc. 693-24
Nombreuses attestations de guérisons.
4 médailles d'or et d'argent en 1903 et 1904
La boîte, 75 cent.

Dépôt général:
PHARMACIE CENTRALE
Rue Léopold-Robert 16
La Chaux-de-Fonds.

Miroir des Modes
FÉVRIER 1905

Journal pratique pour la famille et indispensable à toute personne du métier, paraissant chaque mois.
Prix UN FRANC le Numéro.

Livrable à domicile sans augmentation de prix.

Librairie A. Courvoisier
Place du Marché.

Envois au dehors.
Quelques anciens **MIROIR des MODES** Exemplaires du seront cédés à 50 centimes.

Terrain à vendre
Chésaux pour constructions de villas, fabriques, etc., dans quartier d'avenir, sont à vendre. Facilités de paiement. — S'adresser à M. Courvoisier, à Beaugard. 709-5

Achat et vente
de meubles en tous genres et d'habits usagés. — J. WEINBERGER, rue Numa-Droz 2-a. 2239-3